

SECRETARIAT D'ÉTAT AUX UNIVERSITÉS

BULLETIN ARCHÉOLOGIQUE

DU COMITÉ DES TRAVAUX HISTORIQUES
ET SCIENTIFIQUES

NOUVELLE SÉRIE

10-11

ANNÉES 1974-1975

EXTRAIT

PARIS
BIBLIOTHÈQUE NATIONALE
1978

LE GÉNIE AUGUSTE DE TFILZI
(Nouveaux témoignages de la présence romaine dans l'Aurès)

par PIERRE MORIZOT

Les inscriptions et documents présentés ci-dessous ont une double origine. Les uns m'ont été signalés au cours d'un bref séjour effectué dans l'Aurès en 1973. J'ai pu, grâce à l'amabilité des propriétaires des maisons et des jardins où elles se trouvaient les photographier et les estamer. Il s'agit des n^{os} 1, 2 et 3. Le Docteur Verstraeten m'a fait d'autre part l'amitié de me communiquer le texte et les photographies de diverses inscriptions qu'il avait relevées entre Menaâ et Lambèse en 1971 et 1972 alors qu'il était médecin chef de l'hôpital de Menaâ en me donnant chaque fois des indications très précieuses sur les lieux de leur découverte (n^{os} 4, 5, 6 et 7). MM. H. Georg Pflaum, Marcel Le Glay et Noël Duval ont bien voulu revoir ce texte et m'assister de leurs conseils. J'ai tiré grand profit des remarques du Président et des membres de la Commission de l'Afrique du Nord devant laquelle il a été présenté et en particulier de celles de MM. Gilbert Picard et Jehan Desanges qui m'ont conduit à compléter ma documentation ou à corriger quelques erreurs. L'Institut d'archéologie méditerranéenne d'Aix-en-Provence m'a fourni du matériel photographique. M^{me} Jacqueline Soyer a procédé à une interprétation photographique du site d'Asefsou qui m'a été très utile. Enfin, au cours de mon séjour en Algérie, la bienveillance des autorités algériennes ne m'a jamais fait défaut.

Que tous trouvent ici l'expression de ma gratitude.

I. LE GÉNIE DE TFILZI (?)

1. Dé d'autel ou base de statue en calcaire blond, partiellement évidé à sa partie supérieure, soit pour servir à l'encastrement d'une statue, soit à une époque postérieure pour un usage domestique. Cette pierre se trouve dans l'entrée d'une maison particulière située dans le quartier de la Zaouïa de Menaâ (fig. 1).

Bulletin archéologique du C.T.H.S., nouv. sér., fasc. 10-11b, p. 45-91, Paris, 1977.



FIG. 1. — (Cliché P. Morizot).

Dimensions : hauteur : 67 cm ; largeur : 40 cm ; profondeur : 32 cm.

Le champ épigraphique mesure 40 cm × 35 cm ; il est délimité latéralement par une moulure large de 2,5 cm. Cette moulure était sommairement décorée d'une ligne sinusoïdale qui n'est pas visible à gauche. La base est surmontée d'un couronnement haut de 18 cm ; la hauteur des lettres est en moyenne de 4 cm, sauf à la ligne 4 où le *I* de *Aureli* mesure 1 cm.

Les lettres sont nettes quoique assez irrégulières ; on note en particulier une grande diversité dans la forme des *O* (voir lignes 2, 3, 4, 5, 6 et 8) et des *M* (lignes 2, 3, 4 et 5). Les *A* ont tantôt une liaison (*A* des lignes 1 et 2, ainsi que le *A* jumelé avec le *N* de *Antonini* à la ligne 4), tantôt non. Le lapicide a une tendance marquée à confondre les *I* et les *L* (par exemple ligne 5, la barre horizontale du *L* de *fil(i)* est à peine marquée ; aux lignes 5 et 6, il en est de même pour les deux *L* de *Homullius* qui sont suivis d'un *I* dont, au contraire, la base se prolonge exagérément vers la droite).

Les ligatures sont très nombreuses : l. 1 : *N* et *I* ; peut-être *E* et *L*, ou *I* et *L* (voir ci-dessous). — l. 3 : *T* et *I* ; *R* et *I*. — l. 4 : *E* et *T* ; *A* et *U* ; *A*, *N*, et *T* ; *N* et *I* (2 fois). — l. 5 : il faut lire soit *fil(i)*, soit *fili* avec ligature *L* et *I*. — l. 6 : *A*, *P* et *U* : le *P* est marqué par une petite boucle au sommet de la branche droite du *A*. — l. 7 : *T* et *I*, *A* et *N*,

M et *A*. — L. 9 : *A* et *N*, *E* et *T*, *F* et *I*. A la ligne 4, le lapicide a préféré introduire un *I* de petite taille entre le *L* de *Aureli* et le *A* de *Antonini* plutôt que d'employer une ligature.

Autres particularités : l'abréviation de *A* pour *Augustus* qui est peu commune et la formule *fili ejus* qui s'applique rarement à Caracalla¹.

Dans l'ensemble l'inscription est dans un très bon état de conservation, à l'exception d'un éclat de la pierre à la ligne 3 et d'une sorte de coulée verticale aux lignes 6 et 7. Elle paraît complète quoique le champ épigraphique soit brisé au ras de la ligne 9.

Genio TFLZI Aug(usto)

Pro salute Imp(eratoris)

[*L(ucii)*] *Seplimi Severi P(ii) A(ugusti)*

et *M(arci) Aureli Antonini A(ugusti)*

Fili(i) ejus. Q(uintus) Homul-

lius Vic[il]or et C(aius) Apu-

leius Gralianus, mag(is)tri,

s(ua) p(ecunia)d(onum) d(ederunt),

Lalerano et Rufino (consulibus).

Identification du Genius

Il ne paraît guère douteux que le nom qui suit la mention du *Genius* soit un toponyme et que ce toponyme corresponde à l'appellation antique de Menaa², mais la lecture en est malaisée. Certes on distingue nettement les cinq lettres de son nom et la forme *TFLZI* n'aurait rien de surprenant si elle correspondait à la transcription moderne d'un toponyme berbère qui se prononcerait approximativement *T'felzi* ; mais le latin ne nous a pas habitués à une élision totale des voyelles dans la transcription des toponymes ; lorsque ceux-ci sont abrégés, par exemple dans les listes de soldats, l'abréviation est une abréviation par suspension, en général la syllabe initiale avec voyelle : *Karl(hago)* ou *Kar(thago)*, *Thev(este)* ou *The(vesle)*.

On rencontre aussi assez fréquemment des omissions ou élisions d'une seule voyelle dans les toponymes ou les noms propres de personnes³, mais d'ordinaire cette voyelle

(1) A noter cependant *C.I.L.*, VIII, 23107.

(2) A tort ou à raison Masqueray considère que Menaa dérive du mot arabe *مناة* voulant dire lieu fort, inaccessible (*Bulletin de correspondance africaine*, I, 1882 ; p. 330-111).

(3) M. J. Desanges a bien voulu attirer mon attention sur la suppression de la voyelle *o* dans le nom de Pt(o)lémée, roi de Maurétanie, dont Louis Leschi a étudié la dédicace (*Études d'épigraphie, d'archéologie et d'histoire africaines*, p. 389). L. Leschi la considérait d'ailleurs comme une simple omission, l'élision du *U* dans le toponyme *Ch(u)llu* (*C.I.L.*, VIII, 6710) relevé à Tiddis. On trouve aussi la forme *Jub(a)l(tianensis)* (*C.I.L.*, VIII, 11217). Enfin sous la rubrique *grammatica quaedam* le *C.I.L.*, VIII, suppl. 8, p. 308 et s., signale également un certain nombre d'omissions de voyelles dans des ethniques ou des noms propres, en particulier sur des miliaires : omission du *A* dans *Lam(a)sbenses* (22460), du *E* dans *Tel(e)sina* (4863), du *I* dans *Constant(i)ni* (20607), *D(i)ocletianus* (21999), *Mosch(i)s* (14503).



FIG. 2. — Épitaphe de Baali (cliché P.M., 1970).



FIG. 3. — (Cliché P.M.).

n'est pas indispensable à la prononciation ou est aisée à restituer. Ici, au contraire, l'hésitation est permise non seulement sur l'identité de la voyelle omise ou des voyelles omises mais encore sur leur emplacement. Aussi je me demande si ce n'est pas plutôt l'existence d'une ligature, peu apparente je le reconnais, qui nous donnerait la solution de cette énigme ; en effet, un examen attentif de la lettre *L* de *Tfilzi* permet de constater que sa haste dépasse très nettement vers le haut la barre horizontale supérieure du *Z*. Une ligature *L+I* ou plutôt *I+L* donnant la lecture *Tfilzi* est donc assez vraisemblable. Mais l'on remarque aussi une accentuation et un allongement vers la droite de la barre horizontale du *L* que l'on ne retrouve pas dans les autres *L* du texte³. J'ai eu l'occasion de relever dans l'Aurès à Baali, dans la vallée de l'oued Abdi, une épitaphe où un *L* présentait une semblable particularité ; il s'agissait en réalité des lettres jointes *E+L* du nom d'*Aurelius* dont la lecture n'est pas douteuse⁴ fig. 3. Il pourrait y avoir ici la même particularité épigraphique qui permettrait la lecture *Tfelzi*.

J'ai noté par ailleurs dans l'Aurès, mais à une époque beaucoup plus tardive, une inscription votive avec suppression de très nombreuses voyelles (« Ruines romaines de l'oued Guechtane », *Revue africaine*, 1948, p. 129). Mais ce phénomène serait plutôt à rapprocher des constatations que J. Marcillet-Jaubert a faites à Allava sur des inscriptions de basse époque (*Les inscriptions d'Allava*, Aix-en-Provence, 1968, p. 215).

(4) P. MORIZOT, « Inscriptions inédites de l'Aurès » (1941-1970). *Zeitsch. f. Pap. u. Epigr.* 22, 1976, p. 137-138, et à noter aussi des ligatures semblables dans une inscription de Menaâ (*C.I.L.*, VIII, 2465, l. 10 : 4 lettres jointes, dont le *I* précédant et suivant le *L* dans *Aemilio*) et dans une inscription de même époque provenant de *Castellum Dimmidi* (G.-Ch. Picard, *Castellum Dimmidi*, Alger-Paris, 1947, p. 109, n° 13 : les 3 lettres *ILI* liées : dans *Filio*, on pourrait donc même songer à *Tfilzi*).

Sous réserve de nouvelles découvertes on aurait donc le choix entre les deux lectures *Tfilzi* ou *Tfelzi*, termes qui s'apparentent l'un et l'autre à un grand nombre d'ethniques de trois syllabes commençant par un *T* et se terminant par un *I* que nous a fait connaître l'épigraphie nord-africaine tels que *Tigisi*, *Tituli*, le toponyme donnant l'adjectif *Tizirlense*⁵, *Tinfadi*⁶, *Tifzalis*⁷, mais aussi à *Melzi*, toponyme, dont la localisation est inconnue, relevé par M. G. Ch. Picard sur une liste de soldats du *castellum Dimmidi*⁸.

A côté de ces noms que l'on relève dans l'épigraphie nord-africaine, il n'est pas sans intérêt de rapprocher *Tfilzi* de noms ou de toponymes qui nous ont été transmis par d'autres sources : c'est ainsi que la *Nolitia* de 484 fait état d'un évêque *Donatus Tifillensis* qui fut convoqué avec ses pairs à Carthage par le roi vandale Hunéric⁹. Toutefois il figure sur la liste des évêques de Maurétanie Césarienne et non de Numidie. Il est vrai qu'à l'époque les deux Maurétanies échappaient à l'autorité des rois vandales et il en était de même de l'Aurès qui précisément sous Hunéric s'était rendu indépendant et l'on comprendrait à la rigueur que Menaâ, comme Vescera, ait été considéré comme faisant partie de la Maurétanie Sitifienne mais non de la Césarienne ; la similitude des deux noms est donc sans doute fortuite ou plutôt ne traduit qu'une commune origine berbère¹⁰.

Corippe, de son côté, cite parmi les guerriers du chef berbère Carcassan un nommé *Tifilan*¹¹ ou *Tifilas*¹² mais rien n'indique que celui-ci ait un lien quelconque avec l'Aurès.

A l'époque contemporaine on trouve encore en Afrique du Nord de nombreux toponymes qui offrent avec *Tfilzi* de nombreuses similitudes ; c'est ainsi que l'on connaît au Maroc la petite ville de *Tiflet* ou *Tifell*, en Oranie un douar *Tifillès* ou *Tifillis*¹³, dans l'Aurès même mais dans la vallée de l'oued el Abiod un douar *Tifelfel* ; enfin Masqueray cite parmi les ruines romaines proches de Menaâ un site qu'il appelle *Tkilsa*¹⁴, nom qui n'est pas sans analogie avec *Tfilzi*. Quoique aucun de ces toponymes ne permette de rapprochement décisif avec le nom du génie de Menaâ, ils font néanmoins ressortir une majorité de noms

(5) *C.I.L.*, VIII, 9382.

(6) *C.I.L.*, VIII, p. 245, 946, 1598.

(7) *C.I.L.*, VIII, 21729.

(8) G.-Ch. PICARD, *op. cit.*, p. 198 : inscription 22 B, l. 17. G.-Ch. Picard avait lu *Melzi* qu'il faut sans doute corriger en *Melzi*. Cf. G. FORNI et D. MANINI, « La base eretta a Nicopoli in onore di Antonio Pio dai veterani della Legione Trajana », dans *Studi di storia antica in memoria di Luca de Regibus*, Genova, 1969, p. 177-210, pl. IV-VII (d'après J. Desanges et S. Lancel, *Bibliographie analytique de l'Afrique antique*, VI, 1969, p. 25, n° 130).

(9) *M.G.H. a.a.*, III², p. 68, M.C. l. 15.

(10) On pourrait encore penser à l'*Oppidum Thisicense* que Pline cite parmi les *oppida libera* (*Hist. nat.* V, 30) d'Afrique. Il existe de l'ethnique les variantes *Thisicense* et même *Tifcense*, celle-ci plus proche de *Tfilzi* ; mais l'*Oppidum Thisicense* a généralement été identifié avec le municipe de *Thizika* situé à 60 km à l'O.N.O. de Carthage et si H. Teutsch (*Städtwesen in Nord-Afrika*, Berlin, 1962, p. 85) a contesté cette hypothèse c'est parce qu'il trouvait *Thizika* trop loin des autres *oppida libera* que cite Pline ; que dire alors de Menaâ situé à quelques centaines de kilomètres de là.

(11) Corippus, *Iohan*, dans *M.G.H. aa*, III², VII, l. 427.

(12) Traduction Alix, *Revue Tunisienne*, 1901, p. 332, qui utilise sans préciser ses sources la version *Tifilas*.

(13) Vivien de SAINT MARTIN, *Dic. géog.*, p. 611.

(14) E. MASQUERAY, *De Aurasio monte*, Paris 1886, p. 54.

contenant une seconde syllabe en *FIL* ou *FEL* (variantes qui ne traduisent d'ailleurs qu'une très légère différence de prononciation) qui rend très vraisemblable une graphie ancienne du genre *Tfilzi* ou *Tfelzi*. Pour plus de commodité nous adopterons dans la suite de cet article la lecture *Tfilzi* (?).

Date de l'inscription

Elle nous est donnée sans doute possible par l'année des consuls : *T. Sextius Lateranus* et *L. Cuspius Rufinus*, soit l'année 197¹⁵.

On ne peut qu'être surpris de voir attribuer, à cette date, à Caracalla le titre d'Auguste ; en effet, il est généralement admis que Caracalla n'a été proclamé Auguste qu'en 198 (à la fin de l'été 198 précise Wirth)¹⁶ ; il semble cependant qu'au moins dans les provinces africaines ce titre lui ait souvent été attribué plus tôt sur les inscriptions.

Mais, dans le contexte local, cette date pose aussi un problème important. La dédicace au génie de *Tfilzi* (?) est de plusieurs mois antérieure aux inscriptions qui nous ont fait connaître la présence à Menaâ d'une *vexillatio* de la III^e légion, *morans in procinctu*¹⁷. Or, à la suite de Cagnat, il a été généralement admis que si une *vexillatio* avait à l'époque été envoyée dans l'Aurès c'était dans le cadre d'une opération de conquête qui n'aurait donc pas eu lieu avant la fin du I^{er} siècle et Cagnat nous parle à ce propos de « l'Aurès toujours insoumis¹⁸. Or, la consécration au génie de *Tfilzi* faite par Homullius et Apuléius qui sont des magistrats civils, dont les *tria nomina* attestent sinon l'origine romaine, du moins un degré de romanisation avancée, nous confirme l'existence hors de tout contexte guerrier d'une petite cité où cohabitaient colons romains, vétérans et soldats, dont l'origine remonte au moins à 166¹⁹, donc plus de 20 ans avant que la *vexillatio* commandée par le décurion *Aemilius Emeritus* ne soit signalée par sa dédicace du mois de mai 198.

Encore la date de 166 n'est-elle pas nécessairement un *terminus a quo*. Comme l'a noté J. Baradez, il n'est guère vraisemblable que, la voie de l'oued el Abiod ayant été ouverte en 145, l'oued Abdi plus proche de Lambèse n'ait pas été occupé avant cette date²⁰. En bref, à nous en tenir aux documents épigraphiques, nous pouvons affirmer :

1^o qu'en 145, la voie de l'oued el Abiod était ouverte par la VI^e légion *Ferrata*, sans que l'ouverture de cette voie ait été nécessairement liée à un épisode de conquête, et qu'à *fortiori* celle de l'oued Abdi devait l'être à la même date.

2^o Qu'en 166, des colons étaient installés à Menaâ depuis une date indéterminée, qui n'est peut-être pas antérieure au règne de Marc Aurèle²¹.

(15) DEGRASSI, *I fasti consolari dell'impero romano*, p. 55.

(16) *Questiones Severianae*, p. 31 et 5.

(17) *C.I.L.*, VIII, 2465 et 2466.

(18) R. CAGNAT, *L'armée romaine d'Afrique*, 2^e éd., Paris, 1912, p. 154, 567, 588, etc.

(19) *C.I.L.*, VIII, 2469 = 17958. Complétée par B.C.T.H. 1939, p. 334.

(20) J. J. BARADEZ, *Fossatum Africae*, Paris, 1949, p. 266.

(21) J. GASCOU, *La politique municipale de l'empire romain en Afrique proconsulaire de Trajan à Septime Sévère*, Rome, 1972, p. 222-226, a souligné récemment la politique négative d'Antonin le Pieux en matière de colonisation et la réactivation de celle-ci sous Marc-Aurèle, ce que la présence des colons de Menaâ semble corroborer.

3^o Qu'en 197, et sans doute avant, ils étaient régis par des *magistri*.

Mais si l'on peut tenir pour certain qu'en 198 le massif était depuis longtemps occupé, comment expliquer alors la présence d'un détachement en état d'alerte ?

À cette question deux réponses paraissent possibles.

— Ou bien, comme la mainmise de Rome sur les terrains de parcours de Numidie a entraîné la révolte de *Tacfarinas*, l'installation, beaucoup plus tardive, de colons romains sur les rares terres irrigables de l'oasis de Menaâ aurait suscité une réaction locale que la *vexillatio* de la III^e légion serait venue réprimer et qu'elle aurait sans doute suffi à calmer puisque l'on n'entendra plus parler de l'Aurès pendant les révoltes berbères des III^e et IV^e siècles.

— Ou bien l'installation d'une *vexillatio* à Menaâ était destinée à parer à une éventuelle attaque venue des confins maurétaniens, en somme à défendre le massif plutôt qu'à le contenir, en arrière des garnisons de *Calceus Herculis* et du *Burgus speculatorius* de Commode, qui contrôle précisément les débouchés sahariens de l'oued Abdi.

De toutes façons, l'incident ou les menaces, que le décurion *Aemilius Emeritus* a peut-être délibérément grossis, n'ont pas retenu l'attention des historiens antiques.

Les Dédicants

Il s'agit de deux *magistri* aux *tria nomina* très classiques : *Quintus Homullius Victor* et *Caïus Apuleius Gratianus*.

Le gentilice *Apuleius*, qui se présente sous les formes *Apuleius*, *Appuleius* ou *Apulaei* est relativement commun en Proconsulaire, à Madaure évidemment²², mais aussi à Théveste²³. Mais il est rare en Numidie : on en a relevé un cas à Cirta et trois sur des listes de soldats de la III^e légion dont un à Lambèse (mais il était originaire de Carthage) et deux à Castellum Dimmidi²⁴ ; c'est aussi en Proconsulaire seulement qu'on connaît le féminin *Apuleia*.

Le cognomen *Gratianus* n'est pas tout à fait sûr.

Le gentilice *Homullius* est aussi bien connu et d'ailleurs déjà attesté dans l'Aurès²⁵.

L'institution des *magistri* est, à l'époque impériale, caractéristique des communes qui ne sont point « organisées sous forme de colonie ou de municipes, qui étaient rattachées ou subordonnées à des villes importantes ou qui naissaient à l'existence sans pouvoir prétendre encore à une administration plus perfectionnée »²⁶, définition de R. Cagnat que la liste des *magistri* africains que M. P. Veyne s'est employé à dresser²⁷ nous permet de serrer d'un peu plus près.

(22) *C.I.L.*, VIII, 4693.

(23) *C.I.L.*, VIII, 1907 ; 1903 ; 2171.

(24) *C.I.L.*, VIII, 18084, 74 ; G.-Ch. PICARD, *Castellum Dimmidi*, p. 181, inscr. n° 4 (*C. Apuleius Donatus*) et n° 22 b (*C. Apuleius Cr.*). Le premier est contemporain de Maximin, le deuxième de Sévère Alexandre.

(25) *C.I.L.*, VIII, 2485.

(26) R. CAGNAT, *Dictionnaire des antiquités* (Daremberg et Saglio), s.v. *Magister*, p. 1521.

(27) P. VEYNE, « Deux inscriptions de Vina », *Karthago*, IX, 1968, p. 104, 108.

M. P. Veyne distingue en effet 1^o les *magistri* des municipes en formation : *vici, fundi, saltus*, catégories parmi lesquelles il range aussi *Calceus Herculis*; 2^o les *magistri* des *pagi* ou *castella* de Cirta ou de Sicca; enfin, 3^o les *magistri* des agglomérations d'origine punique où ils sont soit les continuateurs, soit les adjoints des suffètes.

Nous tâcherons de préciser plus loin à quelle catégorie les *magistri* de *Tfilizi* (?) ont pu appartenir.

Au demeurant, il ne semble pas que l'appellation ou le statut de ces semi-municipes aient eu une grande influence sur le rôle de ces *magistri* que l'on a pu comparer aux édiles ou aux duumvirs des villes municipales. Ils étaient, selon M. P. Veyne, chargés des tâches administratives quotidiennes. Mais ils avaient parfois l'initiative de certains gestes religieux puisque nous les voyons à Thibilis, à Phua, à *Calceus Herculis* et ici-même, élever des dédicaces aux dieux ou aux génies²⁸.

Le culte des génies

La comparaison de cette inscription avec les dédicaces de l'année 198 fait ressortir une notable différence : la *vestillatio* honore les dieux très officiels du panthéon romain, la triade capitoline Mars et la Victoire des empereurs; les deux magistrats de *Tfilizi* (?) manifestent leur dévotion au seul génie de leur ville.

Ce culte des génies dont nous avons ici un nouveau témoignage était fort répandu dans l'ensemble du monde romain. « Le génie était une divinité toute trouvée pour les collectivités de tout ordre ... il n'y a pas de réunion d'hommes, pas d'agglomération politique, pas d'association professionnelle, pas de caste et de communauté qui ne soit placée sous la protection d'un génie spécial à défaut d'un dieu et même de préférence à un dieu : car ce dernier était à tout le monde, le génie avait la grande qualité de se plier à tous les cas particuliers; nous en avons pour les quartiers (*vici*), pour les *pagi*, pour les curies, pour les décuries, à plus forte raison pour les peuples, pour les municipes et pour les colonies »²⁹.

Cette énumération du *Dictionnaire des antiquités grecques et romaines* se révèle en tous points exacte lorsqu'on la confronte avec la réalité nord-africaine, pourvu qu'on la complète par le génie des cités (*civitates*) également fréquent.

Pour tenter d'y voir plus clair dans cette multiplicité de génies, il a paru utile de dresser une liste aussi complète que possible des dédicaces aux différents Génies d'agglomérations urbaines ou rurales relevées à ce jour en Afrique du Nord, que l'entité à laquelle le Génie préside : colonie, municipe, *civitas* ou simple *locus*, y soit ou non précisée³⁰. Chaque

(28) A propos des *magistri* d'El Kantara, E. Albertini s'est demandé s'ils étaient soit les quasi-magistrats de l'agglomération civile qui s'était formée au voisinage de la garnison, soit les dignitaires d'un collège de dévots de Malagbel (*Revue africaine*, 3^e et 4^e t., 1931, p. 206-207 « Inscriptions d'El Kantara et de la région »).

(29) J. A. HILD, *Dict. des Ant. gr. et rom.*, s.v. « Génie », p. 1491.

(30) Je suis très reconnaissant à M. G.-Ch. Picard de m'avoir signalé l'article que M. Paul Veyne a consacré aux Génies et « chefs de file ». (*M.E.F.R.*, 1961, p. 269 à 274) où celui-ci analyse très subtilement la notion de Génie. P. Veyne estime d'ailleurs qu'il est vain de faire un relevé des génies existants, car « il y a un génie pour tout ce qui possède une individualité » (p. 270) mais j'avais déjà pris ce risque lorsque j'ai eu connaissance de son article. Cependant mon propos est beaucoup plus limité : je ne prétends pas donner

fois que la chose a été possible, on s'est efforcé de donner un certain nombre d'indications sommaires sur le statut de l'agglomération concernée, sur la date à laquelle elle a été érigée en municipe ou en colonie³¹ sur la nature du Génie, son nom (éventuellement), les dieux avec lesquels il est associé (éventuellement), la qualité du dédicant et le motif de la dédicace quand ils nous sont connus³². Les inscriptions qu'il est possible de dater, soit par référence aux empereurs régnants, soit par référence au calendrier provincial, soit par recoupement d'un fait historique précis sont marquées d'une astérisque avec renvoi en note précisant la date; on notera qu'aucune d'elles n'est datée par référence à l'année consulaire^{32bis}.

TRIPOLITAINE

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dedicant | Motif | Références |
|------------------|----------------------|--------------------|----------------------|-------------------|-------|-------------------|
| 1. LEPICIS MAGNA | Colonie ¹ | <i>G. Coloniae</i> | | <i>Lepcitanii</i> | | <i>I.R.T.</i> 280 |
| 2. | | » | | » | | 281 |
| 3. | | » | | Particulier | | 282 |
| 4. | | » | | <i>Ordo</i> | | 283 |
| 5. | | » | Hercule | ? | | 287 |

(1) Municipe sous Néron ou Vespasien; colonie sous Trajan.

une liste exhaustive de tous les Génies africains connus, mais seulement (encore ne suis-je pas sûr qu'elle soit complète) de ceux que nous font connaître les sources épigraphiques africaines.

Si par exemple je ne mentionne pas Vénus comme Génie de Rusicade, bien que celle-ci soit *Colonia Veneria*, c'est que l'on ne connaît pas à ce jour de dédicace à Vénus, Génie de Rusicade, pas plus que de dédicace à Diane à *Diana veteranorum*. D'un autre côté j'ai pensé que je déborderais le cadre de cette liste et même l'esprit de cette petite étude, si j'y faisais figurer toutes les dédicaces à la divinité romaine trouvées sur le site de l'agglomération dont elle est le génie, sans que cette qualité soit expressément mentionnée. Qui saura en effet si le vétéran retiré à *Silihs* qui élève un autel à Mars ne songe pas plutôt au dieu qui l'a protégé dans les combats qu'au Génie de la ville où il s'est retiré, s'il ne le précise pas lui-même ?

En d'autres termes, si comme le souligne P. Veyne « c'est par leur objet que les Génies se distinguent », si « cet objet constitue leur nom même » (p. 270), si le Génie « est la personnalité d'un objet abstraite de celui-ci pour exister comme divinité » (p. 273), ce n'est que par un oubli de cette notion, semble-t-il, que l'on a finalement assimilé, ici ou là, le Génie à une divinité du panthéon romain. Mais là où cette divinité est considérée comme Génie de la cité, il ne s'ensuit pas pour autant que toute invocation à cette divinité soit adressée au Génie de la Cité.

(31) Cette date est rarement connue avec précision. Je m'en suis en général rapporté à H.-G. Pflaum, « La romanisation de l'ancien territoire de la Carthage punique », *Antiquités africaines*, IV, 1970 et à J. Gascou, *op. cit.* (p. 50).

(32) Abréviations utilisées :

Centurion = >

Ob h. = *ob honorem* (*flaminatus, aedilitatis*, etc.)

Ex test. = *ex testamento*

+ suivi du nom d'un ou plusieurs dieux, indique que un ou plusieurs dieux sont associés au Génie.

(32 bis) Par contre on relève une datation semblable sur les dédicaces au dieu Bacax de Thibilis, dont les auteurs sont aussi des *magistri*.

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|--|----------------------|--|----------------------|----------|---|------------|
| 6. LEP CIS MAGNA ² 7. OEA ³ | Colonie | <i>G. Municipi</i> <i>G. Coloniae</i> | Hercule | ? | L. Aemilius <i>Proc. Asiae</i> | 286 |
| 230 6 | | | | | | |
| 8. SABRATHA 9. TISAVAR | Colonie ⁴ | <i>G. Coloniae</i> <i>G. Tisavar</i> | | | > <i>Leg. III aug.</i> + <i>Vexillatio</i> | C 22759 |

(2) Anomalie assez curieuse relevée par J. Reynolds et W. Perkins, *I.R.T.*, p. 80 ; cette dédicace au génie du municipe de *Lepcis Magna* est datée du règne de Commode, alors que *Lepcis* était depuis longtemps colonie.

(3) Aemilius, *proconsul Asiae* sous Marc Aurèle ou Commode (Gascou, p. 82).

(4) II^e siècle, date précise incertaine.

PROCONSULAIRE

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|------------------------|---|---|----------------------|------------------------|--------------|------------------------|
| 10. AGBIA | <i>Pagus</i> → Municipe ¹ | <i>G. Agbiae</i> <i>G. Coloniae</i> <i>Cirtae Novae</i> | | <i>Cives</i> | | 27831 |
| 11. AUBUZZA | | | | | | 16367 |
| 12. BULLA REGIA | Municipe ² → Colonie | <i>G. Coloniae</i> | Apollon | Flamine | | 25512 |
| 13. CALAMA | Municipe ³ | <i>G. Civitatis</i> | | Particulier | | 17510 |
| 14. HIPPO DIARRHYTUS | Colonie ⁴ | <i>G. Col. Iuliae</i> | | <i>Coloni. Col.</i> | | |
| 15. MADAUROS | Colonie ⁵ | <i>G. Coloniae</i> | | <i>Iul. Carpitanae</i> | | 25417 4672 |
| 16. MACTAR | <i>Civitas</i> →Municipe→Colonie ⁶ | <i>G. Vici</i> | | Particulier | | 23398 |
| 17. MUZUC ⁷ | <i>Civitas</i> → Municipe ⁷ | <i>G. Civitatis</i> | | | | 12059 |
| 18. MUSTI ⁸ | Municipe ⁸ | <i>G. Mustis</i> | Pluton Frugifère | Flamine, II vir. | <i>ob h.</i> | A.E. 1968 p. 191 |

(1) Les premiers témoignages épigraphiques concernant le municipe d'Agbia datent de Gratien (367-383).

(2) Municipe sous Vespasien ; colonie sous Hadrien.

(3) Municipe sous Trajan ou sous Hadrien.

(4) Colonie Césarienne ou Augustéenne.

(5) Colonie flavienne.

(6) Sans doute sous Commode (cf. G.-Ch. Picard, « *Civitas Maclaritana* », *Karthago*, VIII, 1957, p. 153-156).

(7) Sous Caracalla. La dédicace 12059 est rédigée pour le salut d'Antonin.

(8) *Musti* était peut-être municipe dès l'époque de César. Dédicace pour le salut d'Antonin.

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|---------------------------------|---|---|---|--------------------------|------------------|----------------|
| 19. SUA | <i>Civitas</i> → Municipe ⁹ | <i>G. Civitatis</i> <i>G. Thesecti</i> <i>G. Thibaris</i> | Hercule | Particulier | | 14808 |
| 20. THESECTI | | | | | | 27943 |
| 21. THIBARIS | Municipe ¹⁰ | | | Particulier | <i>volum</i> | 15435 |
| 22. THUBURBO MAJUS ³ | Municipe→ Colonie ¹¹ | <i>G. Municipi</i> <i>G. Municipi</i> | | > <i>Leg. XIII Gemin</i> | <i>ex. lest.</i> | ILAf. 240 |
| 23. » | | | | <i>Sacerdos Genii</i> | | ILAf 247 |
| 24. THUBURNICA | Colonie ¹² | <i>G. Coloniae</i> | | | | 14687 |
| 25. THUGGA | <i>Pagus</i> → Municipe ¹³ | <i>G. Thuggae</i> | + Esculape, Salus, Victoria, Pluton | | | ILA 546 |
| 26. » | | <i>G. Loci</i> | | | | 26495 |
| 27. » | | | | | | 26496 |
| 28. » | | <i>G. Vici</i> | | | | 6974 |
| 29. TICHILLA [*] | Municipe ¹⁴ | <i>G. Municipi</i> | | II vir | | 14891 |
| 30. THYSDRUS | Municipe→ Colonie ¹⁵ | <i>G. Tusdritanorum</i> <i>G. Coloniae</i> <i>G. Coloniae</i> | | | | 22656 |
| 31. » | | | Mercure | Particulier | | 22845 |
| 32. » | | | Mercure | | | AE 1947 138 |
| 33. UZAPPA | | <i>G. Civitatis</i> | | | | 11924 |

(9) Aucun témoignage épigraphique sur le municipe de *Sua* avant 360-363 (H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 102).

(10) Nous ne savons rien du statut municipal de Thibaris avant 287-290.

(11) Il convient de mettre à part le cas de *Thurburbo Majus* où furent juxtaposés au moins pendant un certain temps municipe et colonie (H.-G. Pflaum, *op. cit.*, p. 75-117).

(12) Colonie augustéenne.

(13) L'élévation de *Thugga* au statut municipal remonte à Marc-Aurèle ou à Commode. La diversité des génies auxquels sont élevées des dédicaces est sans doute en relation avec la complexité de son statut. Voir Gascou, *op. cit.*, p. 178-181.

(14) Dédicace pour le salut de Probus (276-282) qui fait pour la première fois mention du municipe.

(15) Municipe sous Septime Sévère, colonie à une date incertaine.

NUMIDIE

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|-----------------------|------------------|----------------------|----------------------|------------------|-------|------------|
| 34. AUB (URUTENSISUM) | | <i>G. Aub</i> (...) | | Particulier | | 6001 |
| 35. ARSACALITANUM | <i>Castellum</i> | <i>G. Ars</i> (...) | | <i>Castellum</i> | | 6042 |
| 36. CALD (---) | <i>Castellum</i> | <i>G. Cald</i> (...) | | Particulier | | 6857 |

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|----------------------------|---------------------------------|---------------------------------|--|---|-----------------------------------|----------------------|
| 37. CELTIANUM ? | Castellum | <i>G. Cellianis</i> | | Particulier | | ILA II 208 |
| 38. CIRTA | Colonie ¹ | <i>G. Populi</i> | | Édile | <i>ob h.</i> | 6947 |
| 39. CIRTA | " | <i>G. Populi</i> | | II vir | <i>ob h.</i> | 6948 |
| 40. MILEV | Colonie ² | <i>G. Coloniae</i> | | Particulier | <i>ex test.</i> | 19780 |
| 41. RUSICADE | Colonie ² | <i>G. Coloniae</i> | | Particulier | | 7960 |
| 42. SIGUS | Pagus ? | <i>G. Coloniae Cirtae</i> | | R.P. <i>Siguitanorum</i> | | 5693 |
| 43. GADIAUFALA | | <i>G. Coloniae (Cirtae ?)</i> | | | | 18752 |
| 44. CUICUL * | Colonie ³ | <i>G. Populi Cuiculitanorum</i> | | Tribun, décurion et édile | <i>ob h. pontifical. ex test.</i> | 20144 AE 1964 255 |
| 45. id. | " | <i>G. Coloniae</i> | Mars | Fl. PP. | | CRAI 1916 |
| 46. DIANA | Municipe ⁴ | <i>G. Populi</i> | | Édile | <i>ob h. aedilit.</i> | 4575 |
| 47. DIANA * ⁵ | " | <i>G. Loci</i> | + Triade capitoline, Hercule et tous les dieux | M. Aurelius Decimus VP. PPPN | <i>Votum</i> | 4576 |
| 48. LAMBÈSE | Municipe → Colonie ⁶ | <i>G. Lambaesis</i> | | R.P. <i>Lambaesitanorum</i> | <i>Votum</i> | 18227 |
| 49. LAMBÈSE * ⁷ | " | " | | Q. Anicius Faustus | | 2528 |
| 50. LAMBÈSE | " | " | | leg. Aug. p.p. <i>Primipilaris</i> | | 2598 |
| 51. " | " | " | | (?) | | 2599 |
| 52. LAMBÈSE * ⁸ | " | " | + Triade capitoline | M. A. Cominius Cassianus. Leg. Aug. P.P. <i>Patrono Municipi</i> | | 2611 |
| 53. LAMBÈSE | | <i>G. Populi Lambaesis</i> | | | souhaits | 2600 |
| 54. LAMBÈSE | | <i>G. Vici</i> | | particulier | | 2604 |

(1) Sous César.

(2) Sous Trajan.

(3) Sous Nerva ou Trajan. Dédicace pour le salut d'Antonin le Pieux.

(4) Municipe sous Trajan.

(5) M. Aurelius Decimus fut *praeses* de Numidie de 282 à 283.(6) Municipe sous Marc-Aurèle ou Commode, colonie en 210. H.-G. Pflaum, *La Romanisation de l'Afrique*, Akten des VI. Internationalen Kongress für Griechische und Lateinische Epigraphik, München 1972, *Vestigia*, Band 17.

(7) Le dédicant fut légat de 196 à 201.

(8) Date de l'inscription : 208-209.

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|-------------------------------|------------------------|---------------------------|-------------------------|--|--------------------------|---------------|
| 55. LAMBÈSE | | <i>G. Vici</i> | | | | 2605 |
| 56. LAMBÈSE * ⁹ | | <i>G. Loci</i> | Jupiter <i>depulsor</i> | Valerius Maximianus leg. Aug. p.pr. | | 2621 |
| 57. LAMBÈSE | | <i>G. Coloniae Cirtae</i> | | | | 2595 |
| 58. LAMSORTI | | <i>G. Lamsorti</i> | | Maler 2 <i>equitum</i> | <i>ob h. Flam.</i> | 18596 |
| 59. THAMUGADI | Colonie ¹⁰ | <i>G. Coloniae</i> | | | <i>ob h. aedilitalis</i> | AE 1954 147 |
| 60. THAMUGADI * ¹¹ | " | " | | L. Torquatus Bassianus leg. Aug. p.p. | <i>ob h. fl. p.</i> | AE 1968 647 |
| 61. THAMUGADI | " | <i>G. Populi</i> | | | | 17834 |
| 62. VERECUNDA | Municipe ¹² | <i>G. Populi</i> | | Fl. p.p. | <i>ob h. Flam.</i> | 4193 |
| 63. VERECUNDA | " | <i>G. Vici</i> | | Fl. p.p. | ' | 4194 |
| 64. TIDDIS | Castellum | <i>G. Populi</i> | | Particuliers | <i>ex test.</i> | ILAlg II 3575 |

(9) Le dédicant fut légat de 184 à 191.

(10) En 100.

(11) Le dédicant fut légat de 167 à 169.

(12) Pas de témoignage épigraphique avant 282.

MAURÉTANIE CÉSARIENNE

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|--------------------------|-----------------------|------------------------------|----------------------|----------------------|-----------------|----------------|
| 65. AUZIA * ¹ | Colonie | <i>G. Coloniae</i> | <i>Auzius</i> | Divers notables | | 9014 |
| 66. NOVAR * ² | | <i>G. Novar</i> | | <i>Cives</i> | | 20429 |
| 67. " | | " | | Particuliers | | 20430 |
| 68. PETRA * ³ | | <i>G. Petrae</i> | | Centurion | | AE 1970 n° 727 |
| 69. RUSUCURRU * | Municipe ⁴ | <i>G. Municipi</i> | | Decurion V | | 8995 |
| 70. SATAFI | Municipe ⁵ | <i>G. Satafs</i> | <i>Dii Mauri</i> | <i>Beneficiarius</i> | | 20251 |
| 71. " | | <i>G. Municipi</i> | | Fl. p.p. | <i>ex test.</i> | 8390 |
| 72. " | | <i>G. M(unicipi) S(alaf)</i> | Mars | | | 8389 |
| 73. SITIFIS | Colonie ⁶ | <i>G. Coloniae</i> | Mars | | | 8438 |

(1) Colonie sous Septime Sévère. Dédicace datée de l'année de la province de Maurétanie = 224.

(2) Année de la la province = 244.

(3) Dédicace pour le salut de P. Aelius Classicus, gouverneur de Numidie sous Trajan ou Hadrien.

(4) Sous Claude ; inscription considérée comme contemporaine du règne de Septime Sévère, Caracalla et Geta.

(5) A une date inconnue.

(6) Colonie de Nerva.

MAURÉTANIE TINGITANE

| Localité | Statut | Génie | Nom (éventuellement) | Dédicant | Motif | Références |
|-----------------------------|--------|----------------|----------------------|---|-------|----------------------------|
| 74. AIN CHKOUR ⁷ | | <i>G. Loci</i> | | <i>Praep. cohortis Astur. et Gallaec.</i> | | 21820 AE 1966 n° 605 |

(7) Entre le milieu du 1^{er} et le milieu du 11^e siècle.

La période que ces inscriptions délimitent va donc du règne de Trajan (n° 68) à celui de Carus (n° 47) et correspond en gros à l'apogée de la vie municipale en Afrique. Quelques années plus tard le déclin de celle-ci et le triomphe du Christianisme amenèrent tout naturellement la disparition du culte des Génies, remplacé progressivement par celui des martyrs et des saints locaux.

La liste ci-dessus fait d'autre part ressortir que le Génie est le plus souvent anonyme et est défini par un nom au génitif qui est :

— Soit le toponyme seul, ou exceptionnellement un ethnique au pluriel dérivé du toponyme : *Genius Agbiae* (n° 10), *Genius Mustis* (n° 18), *Genius Lambaesis* (nos 48 à 52), *Genius Tusrilanorum* (n° 30) (21 dédicaces).

— Soit un terme indiquant le statut de l'agglomération concernée suivi ou non d'un toponyme ou d'un ethnique :

- . Civitas : ex. *Genius Civitatis Calamae* (n° 13) (4 dédicaces)³³.
- . Municipale : ex. *Genius municipii Rusuccurilani* (n° 69) (7 dédicaces).
- . Colonie : ex. *Genius coloniae Lepcis Magnae* (n° 1) (24 dédicaces).

Ces dernières sont comme on le voit les plus nombreuses, ce qui est normal puisqu'elles proviennent des cités les plus anciennes et les plus peuplées³⁴.

— Soit un terme définissant un des organes de la cité tel que le *populus* suivi ou non d'un toponyme ou d'un ethnique : *G. populi Lambaesis* (n° 53), *G. populi Cuiculitanorum* (n° 44) (8 dédicaces) ou un de ses quartiers (*vici*) (5 dédicaces).

— Soit enfin un *locus* anonyme (5 dédicaces).

(33) P. VEYNE (*op. cit.*, p. 271) estime qu'il est vain de se demander si le *Genius civitatis* est effectivement attesté pour telle ou telle cité, car en droit il existe toujours. Sans doute a-t-il raison s'agissant des cités pérégrines. Pour les municipes et les colonies, il semble que ce soit plutôt le génie du toponyme qui existe toujours en droit. Mais son culte est le plus souvent supplanté par celui du génie du municiple et de la colonie. A *Muzuc* et à *Sua*, le culte du *genius civitatis* n'est attesté qu'à l'époque où ces deux cités n'avaient pas encore le statut municipal.

(34) Aussi est-il d'autant plus étonnant de constater qu'il n'est fait mention du culte des Génies sur aucune inscription africaine provenant de cités importantes comme Carthage, Hadrumète, Hippone, Césarée, Theveste.

Mais les Génies ne sont pas toujours anonymes, et huit cités africaines, par besoin sans doute de personnaliser une réalité trop abstraite, ont adopté comme Génies tutélaires des dieux du Panthéon romain ou des dieux indigènes : Mars est en même temps Génie tutélaire des colonies de *Cuicul* (n° 45) et de *Silifis* (n° 73) et du municiple de *Salafi* (n° 72); dans cette dernière localité il partage cette fonction avec les dieux maures (n° 70). Hercule est honoré à la fois, semble-t-il, comme Génie du municiple (n° 6) et de la colonie (n° 5) de *Lepcis Magna*³⁵; il est aussi le Génie de la cité de *Sua* (n° 19). Pluton Frugifère veille aux destinées de *Musli* (n° 18) en même temps que sur un *locus* de *Thugga* (n° 27). Apollon et Mercure ont une clientèle plus restreinte, l'un comme Génie de *Bulla Regia* (n° 12), l'autre de *Thysdrus* (n° 30). *Jupiter Depulsor* lui-même est le Génie d'un *locus* de Lambèse (n° 56). Le cas le plus frappant est sans doute celui d'*Auzius*, dieu éponyme et Génie d'*Auzia* (n° 65) : il semble bien en effet qu'on se trouve ici en présence d'une ancienne divinité topique qui a résisté au mythe romain du génie anonyme et refusé aussi de se laisser supplanter par un dieu du panthéon romain³⁶.

Au regard maintenant des dédicants et de leurs motivations, on croit distinguer deux tendances : certaines formules évoquent un véritable culte des divinités tutélaires, héritières ou non des divinités topiques³⁷, à qui l'on adresse des *vota*, qui ont leurs dévots et leurs prêtres; d'autres font surtout appel à ce que le *Thesaurus linguae latinae* nomme : le *genius titularis complurum hominum quoddam corpus efficientium*³⁸, dont la manifestation la plus perceptible est pour ce qui nous concerne le *Genius ordinis* ou le *Genius populi*. C'est en effet le plus souvent à eux que le dédicant s'adresse lorsqu'il s'acquiesce d'une *pollicatio*, engagement qui concerne à la fois le « corps constitué » et la divinité qui en émane ; néanmoins cette règle est loin d'être absolue et l'on relève des dédicaces « *ob honorem* » adressées au Génie de la colonie ou même du toponyme.

Certaines dédicaces révèlent des préoccupations d'un autre ordre : les hommages rendus au *Genius coloniae Cirtae* par les villes ou les *castella* de la Confédération cirtéenne (nos 40-43) traduisent évidemment le lien de dépendance existant entre ceux-ci et la métropole cirtéenne³⁹; c'est au nom semble-t-il d'une consanguinité d'origine que les colons de *Carpis* élèvent une dédicace au Génie d'*Hippo Diarrythus* (n° 14); une raison semblable a peut-être conduit les habitants de Lambèse à rendre un hommage particulier à la *colonia Cirtae* (n° 57).

Enfin les dédicaces au *Genius loci* émanent le plus souvent (trois fois sur quatre) de fonctionnaires ou de militaires de haut rang (légal (n° 56), *praeses* (n° 47), tribun de cohorte (n° 74)) soucieux apparemment d'associer au culte officiel les divinités locales soit dans un but politique, soit pour s'attirer leur bonne grâce, ou pour les deux raisons à la fois⁴⁰.

(35) Voir *supra*, p. 13.

(36) Ch. TISSOT, *Géographie comparée de la Province romaine d'Afrique*, Paris, 1884, p. 488.

(37) Voir à ce sujet J. TOUTAIN, *Les cultes païens sous l'Empire Romain*, Paris, 1907, T. 1, ch. V, p. 452-453.

(38) *Thesaurus linguae latinae*, vol. VI, p. 1832.

(39) A rapprocher du fait qu'il n'y a qu'une seule *respublica* pour les 4 colonies. P. VEYNE, *Latomus*, t. 18, 1959, p. 574 ; cité par J. GASCOU, *op. cit.*, p. 111.

(40) Cf. P. VEYNE, *op. cit.*, p. 272, et J. TOUTAIN, *op. cit.*, p. 457 et s.

Enfin si l'on constate que le culte des Génies a été pratiqué de la Tingitane à la Tripolitaine, les dédicaces au *Genius populi* proviennent toutes de Numidie. Est-ce le fait du hasard ou faut-il conclure que si l'influence et le rôle du *populus* se sont conservés, plus longtemps au Sud de la Méditerranée⁴¹, cette tendance fut plus marquée en Numidie que partout ailleurs.

De façon plus générale il semble résulter de ce bref examen que s'il existe toujours, qu'il soit invoqué⁴² ou non, un *Genius* du toponyme, là où seul le Génie du toponyme est invoqué, et non point le Génie du municpe ou de la colonie, il est à peu près certain que l'on a affaire à une agglomération qui n'a pas encore atteint l'un de ces statuts, car dans l'hypothèse inverse ses habitants ne manqueraient pas de s'en prévaloir. On peut donc tenir pour très probable que Tfilzi (?) avait à l'époque un statut très voisin de celui d'un *castellum*, d'une *civitas* indigène, d'un *pagus* ou d'un *vicus*.

Parallèlement la présence de *magistri* est attestée en Afrique dans certaines cités pérégrines et dans les agglomérations ou localités du type *vicus*, *pagus*, *castellum*, *fundus* et *sallus*.

Comme la nature des lieux, je veux dire l'exiguïté des superficies cultivables, exclut l'idée que Tfilzi (?) ait pu être un grand domaine agricole du type *fundus* ou *sallus*, les hypothèses sur le statut de cette agglomération se limitent donc à quatre : *vicus*, *pagus*, *castellum* ou *civitas*, constatation qui rejoint à peu près celle que nous avons faite à propos des Génies de toponymes.

Faut-il aller plus loin et tenter de définir de façon plus précise, sur la base des indications que nous possédons, le statut auquel Tfilzi (?) était parvenu en 197 ?

A ce jour nos certitudes relatives à ce bourg antique sont les suivantes : on y trouvait, sous les Sévères, une population civile composée originellement de colons, dont presque tous les éléments connus portent les *tria nomina*⁴³, des *magistri*, un flamme, ainsi qu'un petit détachement, permanent ou non, de la Légion.

Je crois par conséquent qu'il faut écarter l'idée que Tfilzi (?) ait été une simple *civitas* indigène⁴⁴; il reste qu'il a pu être soit un *vicus* de citoyens romains, c'est à dire un municpe en formation, soit un *pagus* ou un *castellum* relevant d'un municpe ou d'une colonie qui pourrait être soit Lambèse soit Timgad.

Mais nous n'avons aucune preuve que des *castella* ou des *pagi* aient été rattachés soit à Timgad soit à Lambèse. Aussi paraît-il plus vraisemblable que Tfilzi (?) ait été un *vicus* de citoyens romains, sinon formellement rattaché, du moins vivant dans la mouvance de Lambèse. Sans doute Timgad était une colonie beaucoup plus ancienne que Lambèse, qui n'était peut-être même pas encore un municpe⁴⁵ lorsque les premiers colons romains furent installés à Tfilzi (?), et somme toute guère plus éloignée⁴⁶.

[41] J. GASCOU, *op. cit.*, p. 54.

[42] Comme à Lambèse (nos 48 à 52).

[43] A deux exceptions près, *C.I.L.* 2470 et 2474, dont la lecture est d'ailleurs douteuse.

[44] Si l'on note à Menaâ quelques *cognomina* généralement considérés comme africains tels que *Donatus* et *Victor*, on n'y a relevé jusqu'ici aucun nom berbère.

[45] Sur la date à laquelle Lambèse a été érigé en municpe, voir en dernier lieu J. GASCOU, *op. cit.*, p. 153.

[46] Actuellement par la route Timgad et Lambèse sont respectivement à 61 et à 54 km de Menaâ, mais à vol d'oiseau ou si l'on préfère par des pistes très difficiles il n'y a guère plus de 40 km entre Lambèse et Menaâ.

Mais Tfilzi (?) était certainement en étroites et fréquentes relations avec Lambèse puisque la Légion y avait détaché une vexillation. Il semble bien d'ailleurs que l'influence de Timgad ne se soit guère exercée sur le Nord-Ouest du massif; le fait sera particulièrement sensible à l'époque chrétienne car, comme à Lambèse, les vestiges chrétiens découverts à ce jour dans cette région sont insignifiants, alors qu'ils sont relativement nombreux dans les parties centrale et orientale du massif (haute vallée de l'oued Abdi, vallée de l'oued Abiod, vallée de l'oued Guechtane), plus accessibles de Timgad.

En définitive le statut de Tfilzi (?) devait s'apparenter à la fois à celui de *Verecunda* et à celui du bourg de *Calceus Herculis*. Tfilzi (?) était géré par des *magistri*, mais les éléments romains y étaient proportionnellement plus nombreux qu'à El Kantara où prédominaient les Palmyréniens; le fait est souligné par l'onomastique des *magistri* des deux bourgades : à Tfilzi (?) ceux-ci possèdent les *tria nomina*; à Calceus Herculis les *magistri* n'ont pas de *praenomen* et l'un d'eux au moins a un *cognomen* d'origine palmyrénienne⁴⁷; ceci tendrait à nous confirmer l'hypothèse esquissée page 51 à savoir qu'en avant de Menaâ les Palmyréniens d'El Kantara protégeaient des incursions maures un massif romanisé et depuis longtemps soumis.

II. INSCRIPTION HONORIFIQUE OU DÉDICACE DU FLAMINE PUBLIUS QUINTILIUS VITALIS (fig. 3)

2. Dé d'autel, ou base de statue, en calcaire gris clair, brisé en bas et ébréché à droite; évidé à une époque probablement récente en vue d'un usage domestique (mortier ?), se trouvant dans la cour d'une maison abandonnée à proximité de la précédente.

Dimensions : hauteur : 45 cm; largeur : 31 cm; épaisseur : 40 cm; le champ épigraphique de 40 cm x 21 cm est délimité en haut et à gauche par un bandeau de 5 cm qui a disparu en grande partie à droite.

Hauteur des lettres : 5 cm, sauf à la ligne 5 : E = 3,5 cm.

Lettres liées : l. 1 : I et N; l. 3 : L et I.

P(ublius) Quin-
tiliu[s]
Vitali[s]
ob ho-
norem
flam-
inalis¹

Le champ épigraphique est lisse, la graphie très soignée, beaucoup plus que celle de la plupart des inscriptions de Menaâ qui datent des Sévères et s'apparente à celle de la dédicace des *coloni* à Marc Aurèle et Lucius Verus⁴⁸.

[47] E. ALBERTINI, *op. cit.*, p. 206-207.

[48] *C.I.L.*, VIII, 2649 - 17958.

Le gentilice *Quintilius*⁴⁹ est attesté en Proconsulaire et en Byzacène, mais non en Numidie. Le fait mérite d'être souligné, en effet la plupart des gentilices et des surnoms relevés jusqu'ici dans l'Aurès ont leur équivalent à Lambèse, à Timgad et dans les environs, comme si les éléments romains ou romanisés qui ont peuplé la région étaient passés par le moule des grandes cités voisines, soit qu'ils en fussent originaires, soit qu'ils aient conservé avec elles des liens familiaux ou tribaux, soit encore, et c'était sans doute une des raisons les plus fréquentes, qu'ils aient servi dans une unité de la Légion.

Or, ici, il semble que nous ayons affaire à un Romain de souche ou tout au moins à un Africain très romanisé originaire de l'*Africa velus*, venu à Menaâ pour y occuper les fonctions de flamme, à moins que celles-ci n'aient été pour *P. Quintilius Vitalis* l'apogée d'une carrière administrative locale⁵⁰.

La formule utilisée ici « *ob honorem flaminatus* » se retrouve dans de nombreuses inscriptions. Elle est presque toujours complétée par l'indication du don fait par le flamme aux autorités locales conformément à sa *pollicitatio*. Ce don consistait généralement en une statue du dieu dont il était le desservant⁵¹. Quelle sorte de flaminat exerçait *P. Quintilius Vitalis*, nous n'en savons malheureusement rien : on adorait à Menaâ, comme ailleurs, la Triade Capitoline, Mars, Saturne. On y rendait certainement un culte aux Empereurs et au Génie de la cité, peut-être même à la ville de Rome⁵².

Mais que *Quintilius* ait été affecté à l'un ou l'autre de ces cultes, la présence d'un flamme est toujours liée à l'existence d'un municpe, d'une cité, à tout le moins d'une agglomération urbaine ou d'un groupement dont il était le chef religieux⁵³. En l'espèce elle est de nature à nous confirmer sur le plan religieux la réalité de la petite cité antique de *Tfilzi* (?).

Ainsi ces deux inscriptions trouvées à quelques mètres de distance l'une de l'autre éclairaient d'un jour nouveau le site antique de Menaâ. Nous connaissons désormais son nom « *Tfilzi* » ; ce n'était sans doute pas un municpe, comme l'imaginait Masqueray⁵⁴, mais autre chose aussi qu'un simple poste militaire. L'élément civil y était bien représenté et *Tfilzi* disposait d'organismes administratifs et religieux qui lui assuraient une certaine autonomie. C'était en somme un minuscule centre urbain que nous avons ailleurs tenté de localiser⁵⁵ et dont la superficie ne devait pas dépasser 5 ou 6 hectares, ce qui correspon-

(49) Quoique l'orthographe *Quintilius* soit la seule attestée en Afrique, j'avais tout d'abord été tenté de lire *Quinctilius* par restitution d'un C à la ligne 1, comme on a restitué un S aux lignes 2 et 3. M. H.-G. Pflaum m'en a dissuadé.

(50) Ainsi que cela arrivait fréquemment. Voir J. TOUAIN, *Les cités romaines de la Tunisie*, Paris, 1895, p. 211.

(51) Cf. *C.I.L.*, VIII, 2372, 4597, 19122, 23749.

(52) *C.I.L.*, VIII, 2468. Sur un fragment d'autel : *Roma | aram | et dedic* ; lettres de 8 cm soit une dimension assez exceptionnelle : le *Corpus* ne mentionne pas l'origine de cette découverte et ne fait aucun commentaire.

(53) J. TOUAIN, *op. cit.*, p. 209, considère les flamines perpétuels comme « des prêtres municipaux auxquels étaient décernés le privilège et l'honneur d'offrir au couple officiel divinisé les prières et les vœux de tous leurs concitoyens ».

(54) *Op. cit.*, p. 41.

(55) P. MORIZOT, *op. cit.*, p. 146.

draît selon les critères habituellement retenus à une population de 12 à 1600 habitants⁵⁶, autour desquels gravitait une population romanisée beaucoup plus importante, répandue dans la vallée de l'oued Abdi et de l'oued el Ahmar.

Fondée peut-être sous les Antonins, elle atteint son apogée sous les Sévères et nous ne savons plus rien d'elle après 224 ; sans doute connut-elle alors un déclin assez prononcé car on n'y a jusqu'ici trouvé aucun vestige chrétien caractéristique. Cette brève existence est peut-être à l'origine du silence complet que les chroniqueurs et les géographes ont observé à son sujet. On pourrait en dire autant il est vrai d'un bon nombre de petites cités africaines qui ne nous sont connues que par des témoignages épigraphiques⁵⁷.

Il est cependant peu probable que le site de *Tfilzi* (?), que ses ressources en eau et en terres arables prédestinent à un habitat permanent, ait été abandonné et l'on trouve d'ailleurs un certain reflet de son destin dans les traditions locales qui font descendre les tribus de l'oued Abdi d'un colon romain du nom de Bourek et qui d'autre part attribuent au lieutenant du Mehdi, Abouabdallah, le massacre des derniers chrétiens de la vallée⁵⁸ qui se seraient donc maintenus dans l'Aurès jusqu'au début du XII^e siècle.

III. BASSE VALLÉE DE L'OUED ABDI : BENI-SOUÏK ET DJEMORAH

Nos recherches s'étant arrêtées en 1941 et 1942 à Amentane⁵⁹, il nous a paru intéressant cette fois de parcourir la basse vallée de l'oued Abdi en aval de ce village, quoique les indications données par l'atlas archéologique fussent peu encourageantes en ce qui concerne Beni-Souïk et Djemorah, qui sont les deux plus importants villages de cette région⁶⁰. Passés les deux villages d'Amentane, la route Menaâ-Biskra se rapproche progressivement de l'oued Abdi et le surplombe avant de le franchir par un radier et de pénétrer dans le village de Beni-Souïk ; quelques centaines de mètres avant ce radier, on voit sur la rive gauche des traces de canalisations creusées dans le roc, semblables à celles que J. Baradez signale à Baniane et à Djemorah⁶¹ fig. 4

À Beni-Souïk, nous n'avons vu aucun des débris antiques dont l'*Atlas*, après Masqueray, signale l'existence dans le village ; peut-être se trouvent-elles sur la rive droite, alors que le village actuel est situé sur la rive gauche.

Djemorah est une très belle oasis, dont les 80.000 palmiers s'étendent sur une longueur d'environ 5 kilomètres et une largeur de 4 à 500 mètres ; selon J. Baradez, qui déclare l'avoir

(56) Cf. Ch. COURTOIS, *Les Vandales et l'Afrique*, Paris, 1955, p. 108, qui a cependant tendance à évaluer au plus juste la population des villes africaines.

(57) Si son évêque figure sur les listes conciliaires, Mactar même est inconnu des auteurs anciens ; G.-Ch. PICARD, *Civitas Maclartana, Karthago*, VIII, 1957, p. 3.

(58) H. DE LARTIGUE, *Monographie de l'Aurès*, Constantine, 1904, p. 195.

(59) P. MORIZOT, *op. cit.*, p. 152.

(60) BENI-SOUÏK : A.A., F 38, n° 47, « Débris antiques dans le village » ; DJEMORAH : A.A., F 37 nos 80, 81, « Vestiges romains près de Djemorah ».

(61) *Op. cit.*, p. 177 et 192.



FIG. 4. — Canalisation antique dans le lit de l'Oued Abdi ; la canalisation antique taillée dans le roc (A) est surplombée par une canalisation plus récente en pierres de petit appareil.

parcourue rapidement, l'agglomération antique de Djemorah est située, sur un promontoire dominant l'oued Abdi, par 38° G. 6'50'' de latitude nord et par 3° G. 88' de longitude est⁶²; il en estimait la superficie à 400 m × 300 m soit 12 ha, ce qui représente au moins un gros village.

Nous sommes malheureusement passés à côté de ce site sans le voir, et sans d'ailleurs vraiment le rechercher, et nous avons surtout parcouru la palmeraie située en contrebas. Ces recherches n'ont cependant pas été inutiles et nous avons trouvé dans les jardins les ruines de nombreuses constructions éparses en particulier au Sud-Ouest de l'Aïn Kbira, où subsistent des traces d'huilerie, et plus à l'Ouest aux lieux-dits Charf et Touham.

Enfin au lieu-dit M'hamed el Haouch, qu'il est difficile de situer exactement en raison de l'abondance de la végétation mais qui doit se trouver seulement à quelques centaines de mètres de l'agglomération antique signalée par J. Baradez, M. Zouzou Ahmed nous a permis de photographier l'épithaphe suivante qu'il avait récemment exhumée dans son jardin.

3. Épithaphe du *Cornicularius T. Aelius Victorinus* (fig. 5)

Fragment de stèle en calcaire blanc compact. Longueur : 43 cm; hauteur : 23 cm; épaisseur : 13 cm; hauteur des lettres : 3,8 cm.

⁶² *Id.*, p. 277.



FIG. 5. — (Cliché P.M., 1973).

*T(ilo) Aelio Victorino
Cornicul(ario) praef(ecti)
Stip(endii) XXXIII. Innoce[n]ti
p]atri, Aelii Blandus,
[M]acr[in]us et Peregrin[us]*

L'inscription se caractérise par les ligatures peu courantes :

L. 1 : *O* de Aelio et *V* de Victorino. (?)

L. 4 : *N* et *D*; peut-être *V* et *S*.

La lettre initiale de la première ligne, peu visible sur les photographies, se compose d'une haste verticale très nette et d'une barre horizontale que l'on devine.

L. 3 : La formule *innocenti patri* pour *patri innocenti* est insolite.

Le gentilice *Aelius* est des plus communs en Afrique du Nord; lorsqu'il est porté par des militaires, il désigne en principe des recrues qui ont pris du service sous les Antonins, les *P. Aelius* sous Hadrien, les *T. Aelius* sous Antonin, ces derniers beaucoup moins nombreux, mais cette règle n'est pas absolue, car les fils de ces *Aelius* pouvaient avoir adopté le prénom et le gentilice de leurs pères et ils n'avaient pas d'autre choix s'ils étaient nés dans les camps et embrassaient eux aussi la carrière des armes⁶³.

L'un de ces *T. Aelius*, qui porte comme le *cornicularius* de Djemorah le prénom de *Victorinus* très fréquent en Afrique et considéré souvent comme l'indice d'une origine africaine⁶⁴, est connu par une inscription de Lambèse⁶⁵ où il figure avec le grade de *beneficiarius consularis* sur une liste d'officiers et de sous-officiers qui participèrent à la dédicace

⁶³ R. CAGNAT, *op. cit.*, p. 360 et 368 : « quand ils (les fils de soldats) deviennent citoyens, ils ne prennent pas le gentilice impérial, mais bien celui de leur père et leur prénom est le prénom paternel ».

⁶⁴ Iiro KAJANTO, *The latin cognomina*, Helsinki, 1965, en a recensé 441. Sur l'origine africaine de ce cognomen voir J. TOUTAIN, *op. cit.*, p. 168-185, et plus récemment Y. THÉBERT, *La romanisation d'une cité romaine indigène d'Afrique*, M.E.F.R., LXXXV, 1973, p. 267-68.

⁶⁵ *C.I.L.*, VIII, 2586/22.

d'images sacrées. Cette liste nous précise que *T. Aelius Victorinus* était originaire de *Siscia* en Pannonie. Quoiqu'elle ne soit pas datée, elle est attribuée au règne d'Elagabal ou d'Alexandre Sévère, car on a retrouvé parmi les dédicants le nom de centurions déjà connus par des inscriptions contemporaines de ces Empereurs⁶⁶.

Il est donc exclu que *T. Aelius Victorinus* ait fait ses premières armes sous Antonin, mais c'est sans doute au règne de cet empereur que remonte l'acquisition de la citoyenneté romaine ou l'entrée au service de l'un de ses ascendants.

L'état-major auquel avait appartenu *T. Aelius Victorinus* était sans doute celui du préfet du camp de Lambèse. Certes, Domaszewski considère que l'état major des préfets de cohortes et des préfets d'ailes comptait aussi un *cornicularius*. Mais les exemples qu'il a tirés de l'épigraphie sont douteux⁶⁷ et donnent plutôt raison à Borman selon lequel on ne possède aucun exemple certain de *cornicularius praefecti cohortis*⁶⁸. La chose est sûre en tous cas pour l'Afrique où l'on ne connaissait jusqu'alors que trois corniculaires :

L. Considius Paulus, cornicularius du légat *M. Valerius Senecio*⁶⁹.

*M. Baebius Speratus cornicularius praefecti legionis III Augustae*⁷⁰.

Manilius Caecilianus, cornicularius praefecti, sans autre précision, mais qui, pour Louis Leschi, ne pouvait être que le corniculaire du préfet du camp⁷¹.

On peut d'ailleurs se demander si le *cornicularius* de Djemorah et le *beneficiarius* de Lambèse ne sont pas un seul et même individu. En effet si le prénom et le gentilice *T. Aelius* sont assez répandus, si le cognomen *Victorinus* est très commun, la juxtaposition de ces *tria nomina* ne se retrouve pas ailleurs en Afrique.

Outre l'identité de leurs noms d'autres indices incitent à le penser : *cornicularii* et *beneficiarii* appartenaient les uns et les autres à l'état-major des légats, des procurateurs et des préfets; les *cornicularii* venaient dans la hiérarchie militaire immédiatement en dessous des centurions et les *beneficiarii* avaient de toute façon un grade inférieur; c'est ainsi nous dit Marquardt que l'on passait normalement du grade de *beneficiarius legati Augusti* à celui de *cornicularius legati Augusti*⁷². Domaszewski est encore plus précis et analysant

⁶⁶ *C.I.L.*, VIII, 2742-2750, 2911.

⁶⁷ A. von DOMASZEWSKI, *Die Rangordnung des römischen Heeres*, 2^e éd. remise à jour par Bryan Dobson, Cologne, 1967, p. 55 et s.

Praefectus cohortis : *C.I.L.*, III, 10316 : *Cornicularius tribuni cohortis*.

C.I.L., V, 7897 : *Cornicla* (sic) *Cohort. Ligur.*

C.I.L., XIII, 6742 : *Cornicularius ? coh. III. Aq.*

C.I.L., XIII, 7395 : *Cornicul(arius) Coh. T. Fl.*

Si il est bien question dans ces différents exemples de *cornicularii cohortis*, la formule *Cornicularius praefecti cohortis* est inconnue.

Parafectus alae : *C.I.L.*, III, 7651 : *Cor(nicularius) a(lae) Silianae*.

Mais la formule : *cornicularius praefecti alae* n'est pas davantage attestée.

⁶⁸ *Eph. épig.*, n° 45, p. 414.

⁶⁹ *C.I.L.*, VIII, 2750. Lambèse.

⁷⁰ *C.I.L.*, VIII, 17265. Zouï.

⁷¹ *A.E.*, 1946, 38 ; *B.A.C.*, p.v. de séance 1943. Bled Goursi el lahtani - Sud du Hodna.

⁷² *L'organisation militaire des Romains*, traduit. J. Brissaud, Paris, 1891, p. 301.

les rapports de subordination des uns et des autres en a conclu que le rang de *cornicularius praefecti* était supérieur à celui de *beneficiarius consularis*⁷³. Cagnat enfin nous donne l'exemple de *Carentius Macrinus* qui fut *beneficiarius* du légat *Tellienus Serenus* avant d'être *cornicularius* du légat *Cornelius Gallicanus*⁷⁴.

Il est donc à tout le moins vraisemblable que le *beneficiarius* de Lambèse ait terminé une carrière militaire de 23 ans avec le grade supérieur avant de se retirer à Djemorah.

Ce Panonnien, si c'est bien lui, avait d'ailleurs été précédé dans l'Aurès par plusieurs décurions de l'aile des Panonniens, compatriotes d'adoption ou Panonniens de souche comme *C. Iulius Hispanus*⁷⁵, *Aemilius Emeritus*⁷⁶ et *Fonteius Fortunatus*⁷⁷ et ne devait donc guère s'y trouver dépaycé.

* *

Titus Aelius Victorinus en mourant laissa trois fils que nous connaissons par leur *cognomen* : *Blandus*, l'ainé, *Peregrinus* le cadet, et un troisième fils dont le *cognomen* était sans doute *Macrinus* déjà attesté en Afrique.

Ces surnoms sont classiques : Iiro Kajanto a relevé 58 *Blandus* et 123 *Peregrinus*; ce dernier *cognomen* est si commun qu'il lui paraît difficile d'établir une relation précise entre celui-ci et le statut de l'individu qui le porte⁷⁸.

On ne connaît en Afrique aucun *Aelius Blandus*. Par contre deux *Aelius Peregrinus* sont attestés : l'un de façon précise puisqu'il s'agit de *P. Aelius Peregrinus Rogatianus*, plus souvent appelé *P. Aelius Peregrinus*, dont on retrouve le nom sur plusieurs inscriptions de Maurétanie et qui fut gouverneur de cette province en 201⁷⁹. Cette date plus encore que le rang de ce haut dignitaire ne permet guère d'imaginer qu'il ait quelque chose de commun avec le fils du *cornicularius* de Djemorah. L'autre *Aelius Peregrinus* figure sur une liste de soldats du camp de Lambèse que Cagnat attribue au règne d'Antonin⁸⁰ et ne saurait davantage être le fils de *Victorinus*.

Quant à *Macrinus*, si *Macrinus* il y a, plusieurs *Aelius* africains ont porté ce surnom; l'un d'entre eux nous est connu par la liste des *optiones* de la *schola* de Lambèse⁸¹, attribuée par Renier et Cagnat au règne de Septime Sévère et de Caracalla, donc antérieure à l'inscription 2586 où figure le nom du *beneficiarius T. Aelius Victorinus*; il n'est donc pas davantage

(73) *Op. cit.*, p. 40.

(74) R. CAGNAT, *Cours d'épigraphie latine*, p. 138 et *C.I.L.*, XII, 2602. A noter que sur cette inscription comme sur celle de Djemorah les auteurs ont attaché plus d'importance aux années de service qu'à la durée de la vie du défunt qui n'est pas mentionnée (sous réserve que l'épithète de *Titus Aelius Victorinus* soit complète, ce que l'on ne peut affirmer; il semble qu'il manque au moins un *fec(erunt)*).

(75) J. et P. MORIZOT, Les ruines romaines de la vallée de l'oued Guechtane - Aurès - *R.A.* 1. 92, 1948, p. 127.

(76) *C.I.L.*, VIII, 2465.

(77) *C.I.L.*, VIII, 2466.

(78) *Op. cit.*, p. 81.

(79) H.-G. PFLAUM, *Les carrières procuratoriennes équestres sous le Haut Empire Romain*, Paris, 1960, n° 233.

(80) *C.I.L.*, VIII, n° 18085 et *Eph. épig.*, V, 724.

(81) *C.I.L.*, VIII, n°s 2554 et 2555.



FIG. 6. — (Cliché Y. Morizot, 1973).



FIG. 7. — (Cliché Y.M., 1973).

imaginable que le premier ait pu être le fils du second. Les chances de pouvoir identifier les trois fils de *T. Aelius Victorinus* dont nous ne connaissons même pas les prénoms sont au demeurant fort aléatoires.



FIG. 8. — (Cliché P.M., 1973).

Quant à lui, si modeste qu'ait été son *cursus honorum*, il y a tout lieu de penser qu'il fut dans cette lointaine oasis un personnage de quelque importance, comme le furent sans doute les décurions que nous avons rencontrés dans la montagne aurasiennne.

Il semble bien que ces officiers subalternes, en activité ou à la retraite, aient constitué l'essentiel de l'encadrement militaire de la région; aucun texte épigraphique relevé jusqu'ici dans l'Aurès ne fait état de militaires de grade supérieur⁸².

L'épithaphe de *T. Aelius Victorinus* vient en outre combler le vide qui existait, au point de vue épigraphique, entre les inscriptions de Menaâ et d'Amentane d'une part et celles de la trouée d'El Kantara⁸³ d'autre part, situées les unes et les autres à une vingtaine de kilomètres de Djemorah. Elle marque donc un jalon précieux entre les établissements romains de la vallée de l'oued Abdi et ceux de la trouée d'El Kantara et il n'est guère douteux, comme le pensait J. Baradez, qu'une voie s'ouvrant en patte d'oie à partir de Djemorah n'ait desservi cette région.

— Cimetière chrétien (?) de Djemorah.

A proximité de la route Menaâ-Biskra, au Sud de cette route et à la hauteur des premières maisons du village quand on vient de Menaâ des travaux de construction récents ont mis au jour à 30 ou 40 cm du sol actuel plusieurs tombes antiques de deux types : d'une part 4 sarcophages en pierre; l'un d'entre eux a été transporté dans la cour d'une maison voisine; ses dimensions sont les suivantes : longueur 2,15 m; largeur 0,53 m; hauteur : 0,41 m. Il est anépigraphé (fig. 6); trois autres affleurent au ras du sol (fig. 7); aucun

(82) A l'exception peut-être d'un *praefectus cohortis*, mais la lecture est incertaine (cf J. P. MORIZOT, *op. cit.*, p. 137).

(83) *Atlas archéologique*, t. 37, n° 53 : *Burgus speculatorius* de Caracalla; n° 54 : de Commode; n°s 55, 56, 57 : Miliaires de Sebaâ Mgata; n° 62 : l'inscription d'Henchir Sellaouine mentionnant la *VI^e légion Ferrata* (*C.I.L.*, VIII, 2490) et n°s 64 à 70 : inscriptions d'el Outaya parmi lesquelles figure une dédicace de la *cohors VI Commagenorum*.

ne semble avoir comporté de couvercle ou ceux-ci ont disparu. A proximité immédiate, une excavation verticale faite dans le sol laisse d'autre part entrevoir deux tombes parallèles beaucoup plus rudimentaires composées de dalles verticales et horizontales non jointoyées réalisant une sorte de sarcophage très grossier. Elles nous ont paru très comparables à celles que l'on voit dans le cimetière chrétien de Tingad (fig. 8).

IV. VALLÉE DE L'OUED EL ARBA OU LARBA ET DE SES AFFLUENTS (NORD-OUEST DE L'AURÈS)

Les renseignements que nous possédions jusqu'alors sur cette région étaient des plus succincts, bien qu'elle soit très proche de Lambèse⁸⁴ : ils se limitaient à une mention très brève de l'*Atlas Archéologique* (f. 38, Aurès) mentionnant globalement sous les numéros 2 à 13 : « ruines de fermes et de hameaux, situées dans les vallées encaissées que parcourent les affluents de gauche de l'oued Fedhala ». Il y est toutefois précisé que la ruine n° 8 a fourni 4 inscriptions funéraires⁸⁵.

Au cours de tournées effectuées dans cette région, le docteur Jacques Verstraeten, médecin-chef de l'antenne médico-sociale de Menaâ, a relevé de 1970 à 1972 les renseignements suivants qu'il a bien voulu me communiquer :

— Site de Tazembout (il s'agit sans doute du site n° 3 de l'*Atlas*) (fig. n° 9).



FIG. 9. — Tazembout. Trois caissons avec inscriptions (cliché J. Verstraeten, 1971).

⁸⁴ Il y a une vingtaine de km entre Lambèse et la tête de la vallée de l'oued Arba.

⁸⁵ *C.I.L.*, 2476 = 17965 ; *C.I.L.*, 2477 = 17966 ; *C.I.L.*, 17967, 17968, ces 2 dernières proviennent peut-être d'un champ de ruines différent.

A une cinquantaine de mètres de la source, on trouve de grandes pierres de taille en désordre sur le sol⁸⁶ ; parmi ces pierres, trois caissons funéraires en bon état portent des épitaphes ; deux d'entre elles ont pu être relevées :

4. Épitaphe.

Les côtés de ce caisson sont ornés de rosaces très simples composées d'un cercle où s'inscrit une étoile à huit branches.

D(is) M(anibus) s(acrum)
L(ucius) P (—) Ianuari-
us. (H)eredes pa-
tri merenti — <i> f-
ecerunt. V[i]zil
a(nnis) LXXV m(ensibus) VI, d(ie)
s,—

L. 6 : le *D* final est incertain, il s'agit peut-être d'une *hedera*, toutefois le *S* isolé de la ligne 7 semble correspondre au *S* de *diebus*, *dies* ou *dis* (voir épitaphe ci-dessous).

Un nombre important de gentilices marqués simplement par l'initiale *P (—)* figurent au Corpus ; deux sont suivis du *cognomen Ianuarius*⁸⁷.

5. Épitaphe.

D(is) M(anibus) s(acrum)
Cameria Roga-
la fecit matrio (sic) me-
renli et (h)eredes Tere-
li Capilonis ; vel-
eranus viril ann-
is LXXXV, m(ensibus) V, dis V.

L. 1 : le *D* de *D(is)* se prolonge en une grande boucle qui constitue le *C* de *Cameria*. R. Cagnat considère cette forme de *C* comme fréquente aux II^e et III^e siècles en Espagne et en Afrique. Nous ne l'avons pas jusqu'ici rencontrée dans l'Aurès.

L. 3 : il faut sans doute lire « *marilo* ».

L. 8 : *dis* pour *diebus*.

Le gentilice *Camerius*, relativement peu fréquent en Afrique, est attesté à Lambèse⁸⁸, à Aïn Kissa⁸⁹ près de Théveste, et à *Sigus* où a vécu également une *Cameria Rogata*⁹⁰. Selon W. Schulze⁹¹ les *Camerii* sont originaires d'Étrurie.

(86) Il pourrait s'agir du socle sur lequel reposaient les 3 caissons (note de l'auteur).

(87) *C.I.L.*, 6038 ; *C.I.L.*, 5453. Ce phénomène de l'abréviation des gentilices a été étudié récemment par J. M. LASERRE, *Épitaphes païennes de l'Afrique, Antiquités africaines*, 1973, 7, p. 23.

(88) *C.I.L.*, VIII, 2626.

(89) *C.I.L.*, VIII, 10669, 2142 et 28004.

(90) *C.I.L.*, VIII, 5726.

(91) « Zur Geschichte latinischer Eigennamen », dans *Abhandl. Akad. Göttingen, Philo. Hist.*, Berlin, 1904, p. 139.



FIG. 10 et 11. — Ain el Aouad. Inscription de la Source (cliché J. Verstraeten).

Le gentilice *Terentius* est extrêmement commun en Afrique : le *Corpus* en dénombre 64. Le *cognomen Capito* est également bien représenté. Étant donné la proximité de Lambèse, il y a tout lieu de penser que *Terentius Capito* est un vétérans de l'armée romaine plutôt qu'un retraité civil; la mention des mois et des jours est très rare dans l'Aurès, elle s'explique sans doute ici comme sur l'épithaphe précédente par la proximité, relative, de Lambèse.

Le texte de la 3^e épithaphe n'a pu être relevé, quoiqu'elle paraisse très visible ainsi qu'il ressort de l'examen de la fig. n° 9.

— Site d'Aïn el Aouad.

Ce site correspond sans doute au n° 6 de l'Atlas.

Il est situé entre la crête du djebel Malou et l'oued Arba sur une grande terrasse en pente douce protégée à l'arrière par le djebel et sur les côtés par des crêtes secondaires descendant vers l'oued; des ruines, qui sont réparties régulièrement de part et d'autre d'un axe est-ouest, mesurent environ cent pas sur cinquante; on y trouve des alignements de grosses pierres, des bases de murs avec entre eux des blocages délimitant avec beaucoup de régularité des espaces de quelques pas de côté.

Une source se trouve au centre de ce dispositif. Au cours de récents travaux d'aménagement, les maçons ont exhumé, puis intégré dans le mur du bassin de la source, une pierre brisée en 4 morceaux dont ils semblent avoir respecté l'ordonnance primitive (fig. 8). Toutefois les joints assez grossiers dissimulent certaines lettres et en particulier semble-t-il la dernière ligne de l'inscription; un nettoyage de la pierre permettrait peut-être d'en interpréter la totalité (fig. 3).

N° 6. Dédicace à Neptune. Fig. 10 et 11.

Les dimensions de la pierre sont approximativement 65 cm × 45 cm. La dimension des lettres est inconnue.

*Nepluno Au[g(uslo)
s]ac(rum). Pro salute
Imp(eratorum) L. Septimi Se
[ve]ri et M(arci) Aureli An
toni[ni] Aug[ustorum] et P[ubl]ii
Seplim[us] Ge[la]e Caes[aris]
[cu]r[an]te Gemin[us] Lep[ido]
[.....] cv [.....]*

L. 1 : le *P* de *Nepluno* est presque certain; le *T* et le *U* sont très effacés, la lecture de *Nepluno* est néanmoins certaine.

L. 3 : le deuxième *P* de *Imperatorum* n'est pas net. La haste du *T* de *Septimi* dépasse légèrement la barre horizontale, on pourrait penser à une ligature, mais le *I* qui le suit est très net.

L. 4 : les trois lettres *ELI* de *Aureli* sont peu nettes et masquent peut-être un texte antérieur.

L. 5 : le *I* final de *Antonini* se confond avec la brisure de la pierre, le *A* de *Aug(uslo- rum)* se devine plus qu'il ne se lit; le seul *G* visible est fermé comme un *O*. La demi-ligne suivante est traversée de gauche à droite par une sorte de ligne sinueuse en creux qui est peut-être un défaut de la pierre.

L. 6 : cette ligne porte les traces d'un martelage particulièrement net dans la partie droite.

L. 7 : la partie gauche est à peine lisible; on distingue un *R*, suivi d'une ou 2 lettres très effacées, un *N*, douteux, enfin un *T* probablement lié avec un *E* puis 5 lettres très lisibles : *G*, (ou *C*), *E*, *M*, *I*, *N*, *L*, *E*, suivi de la partie supérieure d'une lettre qui pourrait être *P*, *F*, ou *R*; sous toutes réserves on pourrait donc avoir [*Cu*]*r*[*a*]*n**t*e *G**e**m**i**n**i**o* *L**e**p*[*i**d**o*].

L. 8 : Sous le *G* de *Geminus* on distingue, semble-t-il, une *hedera* (?).

L. 9 : On ne distingue guère que deux lettres qui semblent être un *C* et un *V*, le reste, disparu sous une légère couche de ciment, serait peut-être lisible après grattage.

Cette dédicace vient heureusement compléter la liste des dédicaces à Neptune publiée par P. Petitmengin⁹². Elle présente avec celles qu'il a étudiées de nombreux points communs : sa découverte sur les lieux mêmes d'une source ne laisse aucun doute sur son caractère; on pourrait à bon droit être surpris de trouver au cœur du massif aurasién, à 1600 m d'altitude, une dédicace au dieu de la Mer, s'il n'était depuis longtemps établi que Neptune était adoré en Afrique comme le dieu des sources et des eaux vives⁹³. Là encore les habitants de l'Aurès n'ont fait que suivre les us et coutumes du reste de la Numidie.



FIG. 12. — Ain el Aouad. Pierre avec bas-relief (cliché J. Verstraeten, 1971).

Mais la nomenclature de P. Petitmengin fait ressortir que ces dédicaces s'accompagnaient rarement d'une salutation aux Empereurs. Celle que l'on relève ici nous permet de situer la date de cette inscription entre la fourchette très large du règne commun de Septime Sévère et de Caracalla, mais avant que Géta ait été proclamé Auguste, soit avant 209.

(92) P. PETITMENGIN, « Inscriptions de la région de Milev », *M.E.F.R.*, 1967, p. 190-205.

(93) DAREMBERG et SAGLIO, *Diel. des ant. gr. et rom.*, T. IV, s.v. Neptune, p. 72.

L'identité des auteurs de la dédicace est beaucoup plus incertaine. A deux exceptions près celles d'Aïn Drinn, près de Lambèse⁹⁴, et d'El Kantara⁹⁵ qui sont dues à la III^e Légion les dédicaces à Neptune, dieu des sources, sont en Afrique l'œuvre de notables locaux.

La découverte sur le même site d'un fragment de poterie portant l'estampille de la III^e Légion (voir ci-dessous) laisse entièrement ouverte la question de savoir si la dédicace d'Aïn el Aouad fut l'œuvre de civils ou de légionnaires qui étaient cantonnés sur place.

A quelques mètres de la source, à l'Est du groupe de ruines le plus important, le Docteur Verstraeten a noté l'existence d'une construction d'environ 8 pas sur 4, dont les pierres d'angles sont encore en place.

Les côtés sont faits de blocage et de pierres de taille alternée comme il est d'usage dans les constructions de cette région; mais l'une de ces pierres, haute d'environ 1,50 m, située sur le côté est de cet édifice, est décorée sur sa face intérieure d'un bas-relief très grossier qui semble représenter une tête humaine entourée d'un cercle qui pourrait être une couronne à lemnisque (fig. 12).

N° 7. Fragment de poterie avec estampille de la III^e Légion.

En grattant légèrement le sol au milieu des ruines le Dr Verstraeten y a découvert un fragment de poterie cylindrique où l'on distingue le sigle de la III^e Légion Auguste (cf. fig. 13).

Les dimensions de ce fragment de poterie sont de 18 cm × 9 cm. L'estampille a 9 cm × 1,8 cm; les lettres ont 1,6 cm de hauteur. *A* et *V* sont liés. On lit : *LEG III A V G*.

Il semble qu'il s'agisse d'un fragment de conduite en terre cuite⁹⁶ destiné à amener sur les lieux l'eau de l'Aïn el Aouad.

Certes on est loin des estampilles parfaites que l'on trouve le plus communément sur les briques de Lambèse. Un modèle très voisin également sur brique est néanmoins attesté⁹⁷.

Hors de Lambèse les briques et tuiles légionnaires elles-mêmes sont assez rares en Afrique et il semble qu'on n'en ait trouvé qu'en quatre points : à Tébessa, à Ksar Ghelan, à Seriana et à Henchir Fegousia près de Batna, site souvent identifié avec les stations de *Symmachi* ou de *ad basilicam Diadumēnam* de la table de Peutinger. Pallu de Lessert considèrerait que leur présence sur un site était la preuve incontestable de l'existence en ce lieu d'un établissement de la Légion⁹⁸. Faut-il en conclure que la III^e Légion est l'auteur des constructions d'el Aouad? Si sérieux que soit l'indice découvert, il conviendrait.

(94) *C.I.L.*, 2653 et 2654.

(95) *C.I.L.*, 18008.

(96) Cf. *C.I.L.*, VIII, 10476. *Fistulae cretaeae*, « pièce de poterie cylindrique provenant d'une conduite d'eau ».

(97) R. CAGNAT, *L'Armée romaine d'Afrique*, 2^e édition, 1912. Comparer en particulier avec le n° 11 de la planche p. 432 qui représente une tuile de la *Cella* du Temple d'Esculape.

(98) PALLU de LESSERT, *Les briques légionnaires*, Paris, 1888, p. 2; raisonnant *a contrario*, Cagnat estime que la Légion n'a pas séjourné à Timgad parce qu'on n'y a pas trouvé de tuile légionnaire.

avant de l'affirmer, qu'il soit corroboré par quelque découverte analogue ou par un déchiffrement complet de la dédicace à Neptune.

Aïn el Aouad veut dire en arabe la source des chevaux; à quelques kilomètres à l'Est se trouve l'Aïn el Asker et le Djebel el Asker, c'est-à-dire la source des soldats et la montagne des soldats, et l'on a tout naturellement songé à rapprocher cette appellation des légionnaires de Lambèse qui avaient précisément érigé sur cette montagne un temple au dieu Silvain⁹⁹.



FIG. 13. — Fragment de poterie estampillée (cliché J. Verstraeten).

Ce rapprochement en appelle un autre et l'on peut se demander si Aïn el Aouad, situé à peu près à mi-distance de Lambèse et de Menaâ, n'a pas joué dans le passé le rôle d'un relais où venaient s'abreuver les chevaux de la Légion, tradition qui se serait tout naturellement perpétuée après la conquête musulmane au profit d'autres cavaliers et qui lui aurait valu son appellation actuelle.

Toute cette zone est riche de ruines d'exploitations agricoles : il convient de citer en particulier :

Bouyakaken (*Atlas archéologique* F. 38, n° 4) : ruines très étendues, pierres de pressoir; nombreux remplois au village de ce nom.

Aïn el beida (*Atlas archéologique* F. 38, n° 5) : grosse ferme isolée.

Bou Amer : construction légère isolée.

Aïn Boudjnah : ferme isolée.

Tit Amar : ferme isolée, pierre de pressoir.

(99) *Atlas archéologique* F. 27, n° 235.

Aïn Tinamlent (*Atlas archéologique* F. 38, n° 12) : ferme près de la source, mais aussi ruine d'une construction qui a probablement été faite en pierres de grand appareil : une masse d'énormes blocs entassés sur un petit espace. Cette ruine a 5 ou 6 pas de côté, il s'agissait peut-être d'un fortin ou d'une tour de guet, car elle constitue un poste de surveillance idéal pour la région s'étendant de Larba à Aïn Touta.

Aïn Tinourist (*Atlas archéologique* F. 38, n° 13) : grosse ferme isolée; nombreuses pierres de pressoir; citernes (?), ruines du bassin de la source et de canalisations.

V. SITE DE RASSIRA

Sortant de la gorge de Tighanimine rendue célèbre par l'inscription de la VI^e Légion *Ferrata*¹⁰⁰, l'oued El Abiod, avant de s'encaisser dans le cañon de Rouffi, s'étale dans une plaine d'une quarantaine de km² où il reçoit l'un de ses principaux affluents l'oued El Ksar.

Cette plaine, bien irriguée, au climat semi-saharien est couverte, partout où le sol s'y prête, de cultures et de jardins où déjà apparaissent les premiers palmiers. Les vestiges antiques y sont nombreux. Le site a été reconnu en 1866 par le Ct Rinn, alors officier du bureau arabe de Biskra qui, lors de la délimitation des terres de la tribu de Rassira, a, selon ses dires, réservé au profit de l'État 8 parcelles « couvertes de ruines romaines et byzantines »... Il en a par la suite donné dans la *Revue Africaine*¹⁰¹ une description malheureusement très imprécise et, se basant plus encore sur les traditions locales recueillies dans la fraction des Alaoua que sur les ruines dont il fait état, il concluait à l'existence, sur l'emplacement des villages actuels des Khedara, Ouled Abed, Ouled Idir, Aïza, Ouled Bouokkaz, Tahamamete, Taballite, d'une ville considérable, qui, si l'on prend son texte au pied de la lettre aurait eu une superficie de plusieurs centaines d'hectares.

Se basant d'autre part sur une comparaison assez fantaisiste entre la toponymie actuelle et celle de Procope, il tentait de démontrer qu'il s'agissait des ruines de la ville de Zerboulè, hypothèse audacieuse car Procope ne parle pas de Zerboulè comme d'une ville, mais d'une simple forteresse (φρουριον) et n'en précise guère l'emplacement.

Faute de mieux, nous avons donné à ce site le nom de Rassira qui est en réalité celui de la tribu (aujourd'hui érigée en commune) qui habite cette partie de la vallée entre les Beni Bouslimane au Sud, et les Ouled Daoud à l'Ouest, mais dont le territoire est beaucoup plus important que le site des ruines.

Un examen rapide et très incomplet des lieux nous a confirmé l'existence, dans un vaste rayon autour du confluent des oueds el Abiod et el Ksar d'un habitat antique à la fois très nombreux et très diffus, peut-être assez semblable à l'habitat actuel qui se compose de plusieurs villages dispersés dans ce que j'appellerais l'oasis de Rassira, sans que l'on puisse parler de véritable ville¹⁰².

(100) *C.I.L.*, VIII, 10230.

(101) *R.A.*, XXXVII, 4^e t., 1893, p. 309 et s.

(102) Rinn reconnaît d'ailleurs que la ville dont il parle n'avait rien de la régularité des cités romaines. « C'était essentiellement une ville ouverte, une réunion et mieux encore une succession de petits groupes de maisons, de quartiers, séparés comme aujourd'hui par des jardins, des rues, des champs ».



FIG. 14. — Rassira. Fût de colonne (cliché Y.M., 1973).



FIG. 15. — Rassira. Fût de colonne (cliché Y.M., 1973).

Nous n'avons pu visiter de façon détaillée que les villages voisins des Ouled Idir et des Ouled Abed situés tous deux sur la rive gauche de l'oued el Abiod.

Le premier d'entre eux est bâti sur une butte surplombant légèrement le lit de l'oued. Cette butte paraît être une sorte de tell qui a dû servir à l'habitat successif des populations de la vallée au moins depuis l'époque romaine. Nous avons vu remployés ou posés à même le sol plusieurs fûts de colonnes en calcaire (fig. nos 14 et 15) rose, dont la pierre s'est délitée,



FIG. 16. — Rassira. Base de colonne renversée (cliché Y.M., 1973).



FIG. 17. — Rassira. Jarre en pierre (cliché P.M., 1973).



FIG. 18. — Ouled Abed. Thermes, mur sud (cliché P.M., 1973).



FIG. 19. — Ouled Abed. Thermes, mur nord (cliché P.M., 1973).

une base de colonne (fig. n° 16) ainsi qu'un caisson funéraire, qu'il n'était pas possible de déchiffrer, sans détruire le mur dont il faisait partie. En creusant un puits d'environ 3 mètres, un habitant du village avait tout récemment mis à jour une sorte de pithos en pierre comme on en voit à Timgad (fig. 17), ce qui tendrait à démontrer que le niveau du sol antique, jamais très loin d'ordinaire dans cette région lorsque les conditions naturelles n'ont pas été modifiées, se trouvait ici à une certaine profondeur.



FIG. 20. — Ouled Abed. Pilier de ciborium (cliché P.M., 1973).

Le village du Oulad Abed aux trois quarts ruiné est établi quant à lui sur les flancs d'une colline qui domine l'oued. Le sommet de cette colline est formé d'une sorte de plateau où abondent les vestiges de poterie antique. De nombreuses pierres de taille ont été remployées dans les habitations. L'une d'entre elles semble même avoir réutilisé tel quel le mur d'une construction en pierre de taille et blocage. Plus à l'Est, une excavation a mis à jour deux petits murs en opus mixtum qui se font face qui semblent être les vestiges de thermes de basse époque (fig. 18 et 19)¹⁰³. A proximité nous avons recueilli le moulage en ciment d'une fusée en céramique, de basse époque également, et noté la présence d'un fragment de *calillus*.

Dans la partie Nord du village, sur une légère éminence dominant le lit de l'oued el Abiod, un petit pilier carré se terminant par une base de colonne brisée a été utilisé comme linteau de porte d'une habitation de construction récente (fig. 20).

(103). Le plus étonnant est que la tradition orale dont Rinn s'est fait l'interprète parle aussi d'un établissement de bains et que l'un des villages des Aloua s'appelle « Tahamamete » mot qui est la transcription berbère du mot arabe hammam.



FIG. 21. — Ouled Abed. Rocher entaillé (cliché P.M., 1973).

Les dimensions de cette pierre sont les suivantes : hauteur totale : 79 cm — (soit pilier : 72 cm, base de colonne 7 cm) ; largeur : 21 cm ; elle est décorée d'un bas relief très simple composé de 3 rosettes enserrées dans un entrelac. L'ensemble est souligné par une moulure qui a disparu sur l'un des côtés ; la largeur initiale du pilier était donc d'environ 25 cm. M. Noël Duval pense qu'il s'agit, vraisemblablement, d'un pilier de ciborium, témoignage quasi unique de l'existence d'un édifice chrétien dans la vallée de l'oued el Abiod¹⁰⁴.

Son décor n'est pas sans analogie avec les spécimens de sculptures relevés dans la vallée de l'oued Guechtane. Toutefois ceux-ci, par leurs motifs géométriques s'apparentent à ce que, à tort ou à raison, l'on a qualifié en Afrique du Nord d'art berbère. Les rosettes très simples que l'on voit ici font plutôt penser au décor floral de certaines petites églises de la région de Tebessa¹⁰⁵.

La zone quasi désertique qui s'étend immédiatement au Sud de ces deux villages compte encore quelques ruines dont les alignements de pierres de taille composées d'un matériau blanchâtre extrêmement sensible à l'érosion sont à peine reconnaissables. Ca et là, des rochers à peine dégrossis dans lesquels ont été pratiquées des entailles qui rappellent sommairement la « queue d'aronde » des huileries classiques sont peut-être l'indice d'une dégénérescence de cette technique à une époque post-romaine¹⁰⁶ (fig. 21).

(104) A noter cependant une invocation chrétienne dans une grotte du Djebel Chefia (C.I.L., VIII, 2447 et les propos très chrétiens que Vartaia fait tenir à Masties sur l'*aedificium* d'Arris. J. CARCOPINO « Un empereur maure inconnu d'après une inscription latine. » *Revue des Études anciennes*, t. XLVI, janvier-juin 1966.

(105) S. GSELL, Musée de Tebessa. Pl. VI, nos 5 et 6, piliers d'église d'Henchr Sba, 3 km N de Tebessa.

(106) Voir à ce propos ce que dit E. MASQUERAY des *Torculares* encore en usage à Beni-Ferah, il y a un siècle (*De Aurasio monte*, p. 43 et s.), et *l'olivier et l'huile dans l'Afrique romaine* par H. Camps-Fabrer. Alger 1953. Pl. XVI.

VI. SITE D'ASEFSOU

L'Atlas archéologique de l'Algérie, feuille 38 n° 81 mentionne « quelques pierres éparses, près de Aïn Asefsou, à proximité de l'oued Sidi Fathallah (Larrouy) ».

J'avais constaté en 1942¹⁰⁷ qu'il s'agissait en réalité d'un petit bourg rural s'étendant sur un espace d'environ 400 m sur 600 m. Je n'y avais relevé les traces d'aucune construction notable, à l'exception toutefois dans la partie Nord des vestiges d'une basilique à trois nefs de 22 m de long sur 12,50 m de large. Une base de colonne avec encastrement d'une dalle de cancel semblait indiquer l'existence d'une deuxième église. Le reste de l'agglomération était constitué de constructions en blocage avec chaînage en pierre de taille parmi lesquelles on pouvait reconnaître de nombreux moulins à huile et quelque *catilli*.

J'y avais également relevé deux inscriptions funéraires¹⁰⁸ et recueilli un fragment de tuile gravé de caractères cursifs que les éditeurs de la *Revue Africaine* n'avaient pas estimé nécessaire de publier et que je reproduis ici selon un dessin fait à l'époque.



J'en avais également rapporté une petite pièce en bronze à l'effigie de Constance II¹⁰⁹. Décrivant quelques années plus tard les ruines toutes voisines d'Aïn Mednine situées à 1 km au N.E., J. Birebent¹¹⁰ indiquait qu'on y avait trouvé, au moment de la construction de la route de Bouhamama à Tadjmout, de nombreux tombeaux, des monnaies du début du III^e siècle et des fragments d'inscriptions — dont il ne mentionne malheureusement pas le texte. Il se pourrait qu'il y ait eu confusion de sa part entre les deux sites proches d'Asefsou et d'Aïn Mednine, car la route en question passe à la limite N.O. de l'agglomération d'Asefsou qu'elle a partiellement détruite et il m'a été confirmé en 1973 que des inscriptions trouvées sur les lieux avaient été transportées ailleurs, sans que je puisse avoir d'autres indications à leur sujet.

(107) *Op. cit.*, p. 123.

(108) D(is) M(anibus) s(acrum) Iulia Mar(ciana) . . . ia vixit/ann(is) LXXI / . . . fecit.
— .aniae Primae/ . . . XXXVII . . . /Nampulla ou Namphamo/ . . . se vi(vo) ; . .

Les éditeurs de la *Revue Africaine* ont hésité entre Nampulla et Namphamo ; mes notes tranchent nettement en faveur de Nampulla, avec ligature des lettres A et M, P et U ; il fallait même probablement lire Flavius Nampulla.

(109) H. COHEN, vol. VII, p. 447, n° 45 ou 46.

(110) *Aquae Romanae*, Alger 1964, p. 290. Le supplément de l'*Atlas* (n° 81) signale des ruines à 200 m au N.O. d'Aïn Mednine. Elles sont beaucoup moins importantes que celles d'Asefsou.

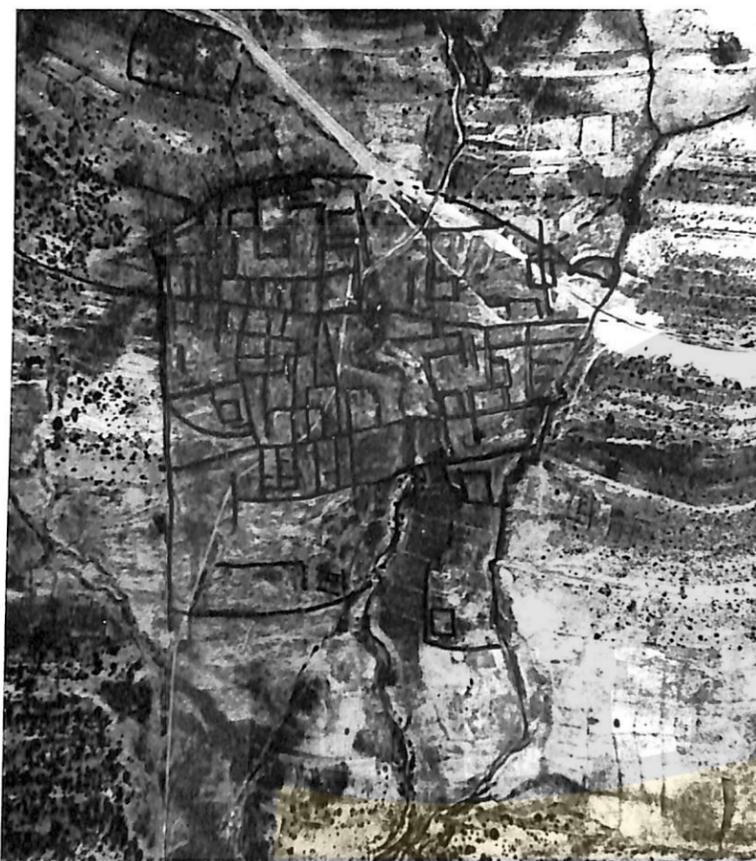


FIG. 22. — Bou hamama et la piste de Sidi Ali. Vue aérienne interprétée par M^{me} J. Soyer (cliché I.G.N.)



FIG. 23. — Asetson. Vue générale du site prise au-dessus et à l'est du carrefour de la route (cliché P.M., 1973).



FIG. 24. — Bastion sud (?) (cliché Y.M., 1973).



FIG. 25. — Alignement de socles de pilastres ou de colonnes (cliché Y.M., 1973).

En 1972, Madame Jacqueline Soyer a bien voulu, à ma demande, procéder à une étude d'une photographie aérienne de ce site provenant de l'Institut géographique national qui lui a permis de reconnaître l'existence « d'une ville coupée en deux par un oued et peut-être d'une enceinte. Une voie la traverse de part et d'autre » (fig. 22).

Les grandes lignes du schéma interprétatif qu'elle en a tirées peuvent se résumer ainsi.

L'agglomération d'Asefsou avait approximativement la forme d'un trapèze renversé dont les bases étaient orientées d'Est en Ouest et qui avait une superficie d'environ 24 ha correspondant aux estimations que nous avons faites en 1941.

Ces limites sont très nettes à l'Est : un petit oued coulant dans la direction NNE-SSE, et à l'Ouest où elles suivent un tracé rectiligne orienté N.S. qui pourrait correspondre à celui d'un ancien rempart aujourd'hui disparu ou à une sorte de boulevard extérieur. Elles sont plus floues au Nord où elles dessinent une sorte d'arc de cercle et au Sud où elles débordent ce qui a pu correspondre au tracé trapézoïdal initial. Une voie, dont l'existence était jusqu'ici totalement inconnue, la traverse d'est en ouest. Plusieurs artères secondaires s'y raccordent à angle droit (fig. 26) mais une seule semble l'avoir traversé de façon continue du nord au sud; ces artères secondaires reliées elles-mêmes par des rues parallèles à la voie principale délimitent des îlots bâtis de dimensions variables. Si l'ensemble n'est pas d'une rigoureuse symétrie, il dénote néanmoins la rationalité d'un plan que toutes les cités africaines sont loin d'avoir connue. Peut-être la voie principale et la grande artère qui la coupent correspondent-elles au *décanus* et au *cardo maximus* d'un ancien camp militaire.

Un oued, dont le lit duquel sourt l'Ain Asefsou la traverse du nord au sud en s'encaissant progressivement.

Au sol, un examen rapide des lieux effectué en 1973 m'a permis de faire les constatations suivantes : l'ouverture de la route Bouhamama-Tadmout ne semble pas avoir fait au site de dommages très importants. Les seules constructions modernes que l'on y trouve sont un moulin et une petite ferme dont la construction n'a entraîné qu'un faible emploi de matériaux antiques. Après la destruction de la cité à une époque indéterminée, le site semble n'avoir fait l'objet d'aucune occupation ultérieure. Longtemps terrain de parcours des tribunes arabophones de la vallée, mis en culture à une époque relativement récente, le sol d'Asefsou nous conserve l'essentiel de la cité antique qui s'élevait à cette place, mais les médiocres constructions dont elle était composée n'ont guère attiré l'attention et l'on peut aujourd'hui encore la traverser sans prendre conscience de son étendue.

Bien que ses limites extérieures soient fort nettes, nous n'avons pas trouvé trace d'une muraille extérieure sauf à l'extrémité sud-ouest où existait peut-être un bastion semblable à celui qui gardait les portes de Tiddis (fig. 24).

A l'intérieur de la cité, de très nombreux alignements de pierres de taille et de blocage (fig. 25), permettent de suivre au sol le tracé des rues que révèle la photographie aérienne. Ça et là, des socles de pilastres ou de colonnes, des seuils de portes sont encore en place (fig. 27). Tuiles, briques et débris de poterie jonchent le sol en abondance.

Au nord-est le plan de la basilique sommairement décrite en 1943, est encore visible quoique les bases de colonnes qui délimitaient les trois nefs se soient sensiblement dégradées (fig. 28).



FIG. 26. — Rue nord-est (cliché P.M., 1973).



FIG. 27. — Seuil de porte (cliché P.M., 1973).

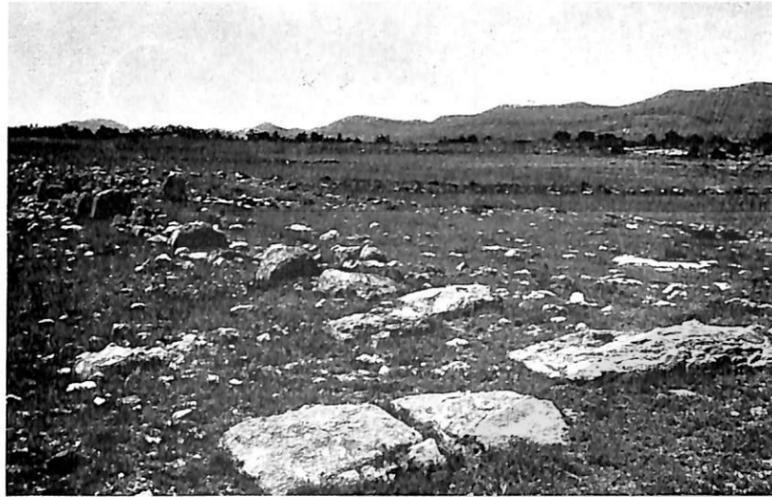


FIG. 28. — Basilique (cliché G.M., 1973).



FIG. 29. — Dalle en calcaire (cliché Y.M.).

Deux pierres, de grand appareil, s'appuyant à la rive ouest barrent partiellement le lit de l'oued qui partage la cité en deux. Ils ont peut-être appartenu à la culée d'un pont sur lequel passait la voie romaine.

Dans la partie sud-ouest, une dalle en calcaire de grande dimension fixée verticalement dans le sol a pu servir d'entablement à une villa ou à un temple (fig. 28).

Si la plaine de Msara participe au climat tellien et en raison du relief qui l'entoure semble bien arrosée, le site lui-même est pauvre en eau et n'est alimenté que par l'Aïn Asefsou dont le débit est très faible et qui, située en contrebas dans le lit de l'oued, ne peut être utilisée pour l'irrigation. Aussi l'alimentation en eau de la cité devait-elle être assurée jadis soit par un barrage situé en amont soit plutôt par des sources captées au pied de la chaîne de l'Ahmar Khaddou. La plus proche d'entre elles est l'Aïn Tamdint, située à plusieurs kilomètres de là, dont le nom, transcription berbère du mot arabe medina, la ville, est évocateur.

Nous n'avons trouvé aucune trace des inscriptions que nous avons relevées en 1941, pas plus que de celles qui auraient été découvertes au moment du percement de la route.

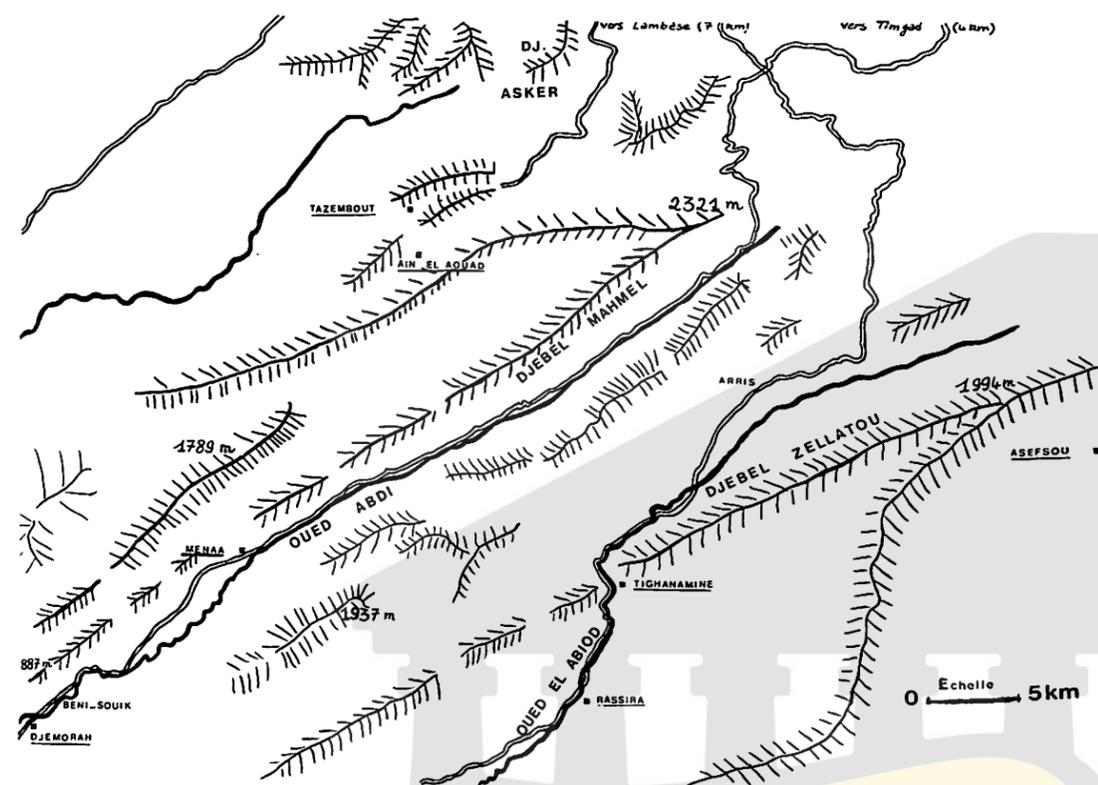
A défaut d'inscriptions ou de vestiges architecturaux notables, c'est donc l'étendue de la cité qui retient surtout l'attention. Certes, l'on connaît au nord de l'Aurès plusieurs bourgades d'importance équivalente sur lesquelles on ne possède guère plus d'éléments d'identification⁽¹¹⁾.

Il n'en reste pas moins qu'avec ses 24 hectares Asefsou se classe au point de vue de la superficie parmi des villes de l'importance de *Guicul* (12 ha), Muzuc (15 ha), Dougga et Madaure (20 ha). Sur la base des estimations généralement retenues sa population pouvait compter 5 à 8000 habitants, ce qui n'est pas négligeable.

La vocation agricole de la plaine où elle se trouve, l'abondance des pierres de moulins à huile des *catilli* que l'on y a découverts, la relative rareté des points d'eau aux environs donnent à penser qu'il s'agissait d'une grosse bourgade où vivait l'essentiel de la population rurale de ce secteur. Sans doute dut-elle principalement son expansion tardive au développement de la culture de l'olivier que l'Afrique en général connut aux III^e et IV^e siècles et dont profita aussi l'Aurès. Si nous n'avons aucun élément qui permette de dater ses vestiges avec précision, la découverte sur les lieux d'épithaphes païennes, les ruines d'une ou deux basiliques chrétiennes permettent néanmoins d'affirmer son existence aux III^e et IV^e siècles, sans qu'aucune date puisse être avancée pour sa fondation.

De façon quasi symbolique, l'une des épithaphes trouvées sur les lieux est celle de la très romaine Julia Marciana, l'autre a été érigée par le Berbère Nampulla, ce qui permet d'avancer que Romains et Berbères s'y côtoyaient.

(11) *Atlas archéologique* F 27. 1 Henchir el Ateuch 16 ha ; ... 26. Kherbet el Ousfane, 14 ha. Bou Takrematene, 24 ha cité par A. BERTHIER (les vestiges du christianisme antique p. 23 et s.). Aïn Meral 32 ha signalé par A. VIEL, *Recueil de Constantine*, 1909, p. 263.



Enfin il semble bien que la voie Est-Ouest dont la photographie aérienne a permis à M^{me} Jacqueline Soyer de déceler le tracé et que l'on suit aisément au sol dans sa traversée de la ville, ait été le prolongement de la voie dont M. Pierre Salama suppose l'existence entre les *Aquae Flavianae* et Bou Hamama¹¹². Il y a tout lieu de penser que cette voie rejoignait au Sud par la vallée de l'oued Guechtane la voie *Badias - Thabudeos* en desservant au passage les nombreux villages et fermes qui s'y trouvaient.

Que cette voie ait pu être un des axes de pénétration de l'armée de Salomon en 539 est assez vraisemblable. Ce serait une certitude s'il se confirmait un jour que la *Petra Geminiana* de Iabdas se situait bien comme on l'a dit au rocher de Djemina¹¹³.

¹¹² P. SALAMA, *Les voies romaines de l'Afrique du Nord*, Alger 1951, carte de réseau routier de l'Afrique romaine.

¹¹³ RINN, *Revue africaine*, XXXVII, 1893, p. 306-322-327. Gsell considérait l'hypothèse de Rinn comme ingénieuse mais bien peu solide. *Atlas archéologique*, F 38, n° 75.

Les quelques documents présentés ci-dessus confirment en les précisant les remarques que nous avons faites à la suite de nos recherches antérieures.

Venant après les inscriptions de la région de l'oued Guechtane que J. Morizot et moi avons choisi d'explorer précisément parce qu'elle nous paraissait la plus éloignée de tous les centres urbains connus et les épitaphes de Rhil ou Bilbal et de Nardi, présentés dans un article précédent¹¹⁴, les dédicaces et inscriptions d'Ain el Aouad et Tazembout attestent la pénétration par des éléments romains ou romanisés non seulement de grandes vallées aurasiennes, mais aussi des régions les plus reculées du massif, partout du moins où il y a de l'eau.

Cette population vivait soit dispersée en fonction de ces points d'eau, soit groupée en agglomérations de plusieurs milliers d'habitants au caractère urbain plus ou moins marqué, allant de la petite cité de *Tfilzi* (?) au statut semi-municipal, à la grosse bourgade rurale d'Asefsou étalée dans la plaine de Msara.

A l'exception de celui de *Tfilzi* (?), sans doute l'un des plus anciens, qui a été bâti au confluent de deux oueds aux rives escarpées, dans une position défensive assez forte, aucun de ces sites ne semble avoir été choisi en fonction d'un environnement hostile et dans un but défensif.

En dehors du toponyme de *Tfilzi* (?), aucun des noms propres relevés dans cette région nord-ouest de l'Aurès, ne traduit la moindre influence libyco-berbère ou phénicienne, pas plus d'ailleurs que le vocabulaire administratif ou religieux (*magistri*, *flamine*, culte de Neptune et des Génies).

Le pourcentage de vétérans par rapport au reste de la population est dans l'échantillonnage présenté de 1 à 5, nettement supérieur à la moyenne constatée dans le reste de l'Aurès où elle est à peine d'un dixième. Mais ici comme ailleurs, ces vétérans vivent isolés au milieu de la population civile.

Les vestiges chrétiens sont rares (cimetières de Djemorah, pilier de *ciborium* de Rassira).

La période la mieux représentée est celle du règne de Septime Sévère et de ses fils (197-209). Deux inscriptions paraissent cependant déborder cette période en deçà (dédicace du flamine *Quintilius Vitalis*) ou au-delà (épitaphe du *cornicularius Aelius Victorinus*). Cette constatation est à rapprocher de celles qui ont été faites dans les autres régions de l'Afrique romaine.

Dans l'état actuel de nos connaissances et tant que le massif aurasien n'aura pas fait l'objet d'une exploration systématique, il paraît prématuré de tirer de ces remarques des conclusions plus générales. Disons simplement que l'hypothèse d'un Aurès insoumis, même partiellement, au sein d'une Afrique pacifiée paraît de plus en plus difficile à soutenir, en tout cas impossible à étayer sur la base des documents découverts jusqu'ici.

(114) P. MORIZOT, *op. cit.*, p. 154 et 160.